LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°21 Saint-Boniface, du 5 au 11 septembre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Je me rappelle l'histoire d'un piano qu'on promenait de maison en maison avant l'arrivée des inspecteurs.»

Devoir déménager sa maison pour éviter d'autres inondations, Léo Marion de Saint-Malo a fait ça en 1966. Il comprend les précautions que le gouvernement doit prendre aujourd'hui avant de dédommager les sinistrés. **Page 7.**



photo: Anie Cloutier

Renaître de ses ruines

Le nouveau propriétaire de la maison Joseph Royal rêve d'en faire un des joyaux du boulevard Provencher. Mais restaurer cet édifice de bois rond n'est pas une mince affaire, surtout sans aide financière. Marcel Champagne, le nouveau Don Quichotte du boulevard. page 3.



photo: Anie Cloutier

Messeigneurs à l'honneur!

Philippe Le Quéré, Napoléon Boulet, Gérald Proteau, Silvio LaFlèche et Maurice Fontaine campent cinq évêques du diocèse de Saint-Boniface dans la méga-production signée Marcien Ferland, qu'on verra le 11 septembre. Page 13.

La médecine «high tech»

Il existe un Institut de biodiagnostic à Winnipeg, le saviez-vous?Trois chercheurs francophones expliquent ce qu'ils y font. **Page 21.**

S'y prendre à temps

La Société franco-manitobaine, Patrimoine canadien et l'organisation des Jeux panaméricains ont signé une entente visant à assurer les services en français lors des Jeux de 1999. **Page 11.**

Le Cercle préfère le rouge!

Comme chaque automne, le Cercle Molière dresse la table pour les 900 convives qui se régaleront de savoureux homards. Histoire d'un gala unique à la **page 14.**

65 000 $ pour Lavallée

Les parents du sud de Saint-Vital ont encore de nombreux obstacles à franchir avant d'obtenir leur centre scolaire communautaire. Mais ils pourront engager quelqu'un pour y travailler. **Page 12.**



RDS sur les ondes de Videon?

La parole aux abonnés

La compagnie de câblodistribution Videon, qui dessert l'ouest de Winnipeg, entend lancer neuf nouvelles chaînes cet automne. Le hic, c'est que l'arrivée tant attendue de la chaîne RDS a été reportée à la fin de 1998, avoue la directrice du marketing et des communications Sherry Curnew.

La compagnie de câblodistribution, qui attend l'approbation du CRTC afin de se porter acquéreur de 11 petits distributeurs au Manitoba desservant les communautés de Beauséjour, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne, Saint-Adolphe, Île-des-Chênes et de Lorette, s'apprête à proposer à ses abonnés un nouveau forfait disponible à compter du 17 octobre.

Les dirigeants ont déjà arrêté leur choix sur six chaînes dont: *History Channel*, *Comedy Network*, *Tele Tune*, *Home and Garden*, *Outdoor Life* et *Space, The Imagination Network*. «Les câblodistributeurs qui en ont la capacité sont obligés par le CRTC d'offrir ces chaînes, indique Sherry Curnew. Cela ne nous laissent pas beaucoup de place pour d'autres chaînes spécialisées comme le Réseau des sports.»

Trois autres chaînes seront ajoutées à ce forfait. Mais comme l'explique Sherry Curnew, RDS ne sera vraisemblablement pas retenu. «Nous avons considéré RDS, mais nous cherchons une chaîne qui intéresse un plus grand nombre d'abonnés. Les gens nous parlent surtout de chaînes à caractère scientifique, historique ou pour enfants. C'est vrai que plusieurs anglophones aiment RDS pour suivre le Canadien de Montréal et que cette chaîne s'adresse à un plus vaste auditoire que la population francophone, mais nous ne croyons pas possible d'offrir ce service à ce stade.»

Videon ne ferme toutefois pas complètement la porte à la chaîne francophone. «Peut-être qu'à la fin de 1998, lorsque nous aurons complété nos rénovations, nous nous tournerons vers des chaînes plus ciblées, indique Sherry Curnew. Nous aurons des décisions à prendre et ces décisions seront prises en fonction de ce que nous diront nos abonnés.»

Anie CLOUTIER

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

Un musicien branché

Si la musique de Gérald Laroche vous envoûte et si vous déplorez que cet harmoniciste franco-manitobain se fasse trop rare, tournez-vous vers son site web! Vous y trouverez des renseignements sur sa carrière et ses compositions musicales. Et vous pourrez même y entendre un extrait de *The Hunter*, une pièce absolument magique. Pour connaître ses disponibilités ou savoir où il se produira en spectacle, on peut consulter le site ou encore lui écrire par courrier électronique. Voici les coordonnées:

Site webe: **http://www.escape.ca/~mabord/**

Courrier: **mabord@escape.ca**

Solutions Internet: des trucs qui vous facilitent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

LA LIBERTÉ
ISSN 0845-0455
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Tirage certifié par ABC: 3 800



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

La Maison Joseph Royal

Cent ans et des poussières

«C'était la maison la plus laide du boulevard, concède Marcel Champagne, propriétaire du 147, Provencher. J'étais tanné de la voir. Il fallait que quelqu'un fasse quelque chose!» En faisant l'acquisition le 1er janvier de cet édifice de trois étages, l'homme d'affaires de Saint-Boniface était loin de se douter que sous les murs de plâtre défraîchi se cachait une structure plus que centenaire, ayant de plus appartenue à un des politiciens les plus influents que le Manitoba ait connu.

Construite en 1873, la maison a en effet appartenue à Joseph Royal. Journaliste bien connu au Québec, Joseph Royal émigra au Manitoba en 1870 où il fonda *Le Métis*, le premier journal francophone dans l'Ouest canadien.

Dès son arrivée, Joseph Royal œuvra à plus d'un titre au gouvernement provincial puis fut élu en 1879 dans le comté de Provencher. Il occupa par la suite les fonctions de surintendant de l'éducation catholique, de vice-chancelier de l'Université du Manitoba et devint lieutenant-gouverneur des Territoires-du-Nord-Ouest en 1888.

Mais la grande surprise, fait remarquer Marcel Champagne, c'est que l'importance historique de la maison de Joseph Royal n'est toujours pas reconnue au niveau municipal, pas plus d'ailleurs qu'aux niveaux provincial ou national. Or, sans cette reconnaissance, il est impossible pour le propriétaire d'obtenir des fonds gouvernementaux afin d'entreprendre la restauration de la maison. «Ça fait depuis février que j'essaye de convaincre la Ville du bien-fondé de ma requête, indique-t-il. Ils m'ont finalement pris au sérieux et sont venus visiter la maison il y a quelques semaines.»

Et le déplacement en a valu la peine, affirme l'historien responsable des édifices historiques à la ville de Winnipeg, Giles Bugailistic: «C'est la plus grande cabane en bois rond que j'ai jamais vu!»

Construite en billots de chêne suivant le même procédé que le Musée de Saint-Boniface, la structure originale faisait face à l'avenue Taché et ne comportait que deux étages. «Le toit était en forme de grange, précise Marcel Champagne. Le troisième étage a été ajouté vers 1903 à peu près à la même date où l'extérieur a été revêtu de briques.» Le stucco qui pare l'actuelle façade n'a été ajouté que plus tard, croit-il.

«J'ai passé plus de 200 heures à rechercher l'histoire de cette maison, fait remarquer Marcel Champagne. Je suis allé à la Société historique et au Musée de Saint-Boniface. Je me suis adressé à la Ville et à tout le monde qui aurait des informations sur l'aspect original de la maison. Mais je n'ai presque rien trouvé. Je n'ai presque pas eu d'aide, c'est vraiment décevant. Et puis, la bureaucratie municipale est tellement lente! Il y a tellement de procédures à suivre!»



photo: Anie Cloutier

Marcel Champagne: être un peu rêveur.

Giles Bugailistic doit en effet remettre son rapport en septembre, lequel devrait accorder à la Maison Royal le statut de maison historique au niveau municipal. Cette étape n'est que la première d'une longue série de formalités au bout desquelles le propriétaire peut obtenir une aide financière, explique-t-il.

Une des initiatives mises de l'avant par la Ville est le crédit d'impôt pour les propriétaires qui investissent dans la restauration et l'entretien d'édifices historiques. «Si vous dépensez 100 000 $ pour restaurer votre maison, la Ville vous donne un crédit d'impôts de 50 000 $», explique le président du comité historique, Glen Murray. Ce sont de telles initiatives qui font de Winnipeg une des villes les plus actives au Canada en ce qui a trait à la préservation du patrimoine architectural, croit-il. (1)

«En 1997-1998, la Ville prévoit accorder deux millions $ pour la rénovation intérieure et extérieure d'édifices historiques», explique Giles Bugailistic. Le hic, c'est que les trois quarts de ces sommes seront versées dans le quartier de la Bourse, considéré prioritaire par le conseil municipal.

À l'extérieur de ce périmètre, fait remarquer Giles Bugailistic, la Ville n'est pas pro-active dans la préservation des édifices historiques. Et à moins que l'édifice soit en danger immédiat d'être démoli, l'attitude générale est de laisser faire.»

Le problème, avoue Glen Murray, c'est que Winnipeg semble trop souvent souffrir de dédoublement de personnalité en ce qui a trait à la préservation de ses édifices historiques. D'un côté, un comité historique vient d'entamer un plan d'action pro-actif pour protéger les édifices historiques. Ce plan d'action comprend le recensement systématique de tous les édifices historiques de la ville, principalement des quartiers de Saint-Boniface et de la Bourse. «De l'autre côté, continue le conseiller de Fort Rouge, le conseil de ville ordonne la démolition de la Maison McGowan! Nos efforts pour protéger les maisons historiques sont soumis aux politiques du conseil de ville.»

Saint-Boniface fourmille d'édifices à caractère historique, indique Gilles Lesage de la Société historique de Saint-Boniface. La Maison Kittson (165, rue La Vérendrye) et l'Hôtel de Ville ont obtenu la désignation au niveau municipal. La Maison Bernier (265, bl. Provencher) et la Cathédrale Saint-Boniface détiennent la désignation d'édifices historiques provincial tandis que le couvent des sœurs Grises est reconnu au niveau national. Mais plusieurs édifices dont la Maison Davis (152, rue La Vérendrye), la Maison Lambert (158, rue Dumoulin) et la Maison Gabrielle-Roy (375, rue Deschambault) attendent toujours d'être reconnus.

Plusieurs maisons centenaires souffrent d'un manque d'entretien chronique de la part de leurs propriétaires, poursuit Gilles Lesage. «Beaucoup ont été subdivisées en appartements ou ont subi des rénovations qui ne tiennent pas compte du caractère historique. Dans bien des cas, ce n'est que quand la maison est menacée qu'elle reçoit la désignation historique. On réagit plutôt que d'agir.»

Si les citoyens de Saint-Boniface tiennent à conserver leur patrimoine architectural, croit Gilles Lesage, ils doivent faire preuve d'initiative. «Il faut un appui communautaire, indique-t-il. Ça ne peut pas être une bataille de Don Quichote. Il faut aussi réaliser qu'une fois que la propriété a été désignée historique, le propriétaire est limité dans la vocation qu'il donnera à l'édifice.» Ces restrictions imposées par la désignation historique ainsi que les sommes nécessaires à la restauration font fuir plusieurs acheteurs potentiels, explique Gilles Lesage.

«C'est certain que ça serait beaucoup plus facile de jeter la maison à terre et de construire un édifice moderne dessus, soutien Marcel Champagne. Ça serait moins dur sur mon portefeuille aussi! D'autant plus que depuis janvier, des vandales ont brisé les fenêtres et fait des dégâts à l'intérieur. Mais il faut être prêt à prendre des risques dans ce métier. Il faut être un peu rêveur aussi. Ce dont je rêve, c'est de créer un endroit où les gens se sentent bien et ont envie de revenir. Qu'il s'agisse d'un restaurant, d'une auberge ou d'autre chose, je veux qu'en passant sur le boulevard et en regardant la maison, les gens se disent waow! Il y a des belles choses à Saint-Boniface, les gens ici sont vraiment dynamiques.»

Anie CLOUTIER

(1) Les autres membres du comité sont: Al Golden, conseiller municipal; Philip Haese de la Historical and Scientific Society of Manitoba; David Kressock de l'Association des architectes du Manitoba; Neil Einarson du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba et Susan Algie de Patrimoine canadien.

ÉDITORIAL

L'ironie d'une mort

Rarement la mort, même accidentelle, d'une personnalité internationale, aura-t-elle suscité un tel choc. Lady Diana avait le don de se faire aimer, de ceux qui s'intéressent à la famille royale comme de ceux qui s'en foutent, de ceux qui dévorent les journaux à potins comme de ceux qui n'en parcourent que les gros titres, par curiosité, en attendant de payer leur épicerie tandis qu'ils font la file au Safeway...

Plus humaine, plus chaleureuse et plus vulnérable que les membres de la famille royale, plus sensible à la condition des gens ordinaires, Diana Spencer a vécu dans les pages des journaux, par le biais de biographies et d'autobiographies, une vie à livre ouvert dont le public a pu suivre les moindres rebondissements.

Son triste destin de princesse délaissée par un mari adultère, ses révélations concernant sa boulimie, sa détresse et sa reprise en mains, ses compétences de mère attentive, son élégance, sa droiture, sa compassion, les bonnes causes pour lesquelles elle luttait, les péripéties entourant son divorce... Autant d'aspects d'une vie qui tenait du roman à l'eau de rose plus que de la réalité. Aucun *soap* américain ne pourrait faire rêver d'aussi belle façon ces millions de personnes avides de lire dans les journaux à potins les dernières révélations sur Diana... Et rien ne pouvait les rassurer davantage: les riches ont eux aussi leur bobo. La souffrance de Diana et la leur, même combat...

Mieux encore, elle était intelligente. Dans la lutte qui l'opposait à la famille royale pour regagner la maîtrise de sa vie, elle aura su utiliser les atouts dont elle disposait pour remporter la partie. Et ses atouts-là comprenaient l'amour que le public lui portait et le fait que la presse s'intéressait tant à son sort. Car si ses relations avec les médias n'ont pas été des plus sereines, il reste qu'elle devait en grande partie sa popularité aux journaux qui publiaient toutes ces histoires sur son compte. Quelle force aurait-elle eu face à la famille royale, sans l'appui du public et la complicité des médias?

Victime de sa trop grande popularité, Diana Spencer était en même temps devenue un mythe vivant, et ceux-là mêmes qui l'adulaient contribuaient à la chaîne d'éléments qui donnaient lieu à de nouvelles photos, de nouveaux scandales, de nouvelles exclusivités, en achetant tout ce qui était publié, sans égards aux moyens souvent douteux utilisés pour obtenir des photos exclusives.

Ironie du sort, c'est la mort tragique de la femme la plus photographiée au monde qui mettra peut-être un holà sur une industrie qui ne sait plus respecter la vie privée des personnalités. La presse à scandale, qui ne recule devant rien pour obtenir des photos croustillantes et des histoires exclusives, fera-t-elle son examen de conscience? pourra-t-elle imposer des limites à sa voracité naturelle?

Il faut souhaiter que ce soit les médias eux-mêmes qui parviennent à maintenir le fragile équilibre entre la liberté de presse et le droit à la vie privée, conscients de leur rôle et de leurs responsabilités; et garants d'une éthique journalistique qui désavoue les procédés auxquels les paparazzi ont recours.

Entre liberté d'expression et droit à la vie privée, le débat n'est pas récent. Si une certaine presse arrive à faire son examen de conscience, Lady Diana, peut-être, ne sera-t-elle pas morte pour rien.

• • •

Sur un registre plus heureux, il faut souligner la nomination récente d'un juge francophone à une cour manitobaine. Le 28 août, la procureure générale du Canada, Anne McLellan, annonçait la nomination de Marc Monnin au poste de juge de la cour du banc de la reine du Manitoba.

Depuis plusieurs années, plusieurs membres de la communauté, dont les juristes francophones eux-mêmes, ont exprimé leur inquiétude devant le nombre insuffisant de juges capables de siéger en français à la cour du banc de la reine.

Les gouvernements ont entendu cet appel: voilà au moins une bonne nouvelle!

Sylviane LANTHIER



Lettre

Attention au français

Madame la rédactrice,

J'aimerais signaler une inquiétude face à la grammaire et à l'orthographe dans votre journal.

À titre d'exemple, j'aimerais attirer votre attention à la page 15 de la semaine du 8 au 14 août 1997. Dans la dernière phrase du deuxième paragraphe de l'article intitulé *Place aux Jeux du Canada à Brandon*, il est écrit «...je ne voudrait pas...» Le verbe vouloir s'accorde de cette façon à la première personne du singulier à l'imparfait de l'indicatif: voudrais.

Ce qui m'inquiète est que ce genre d'erreurs se glissent régulièrement dans votre journal. Ce n'est pas acceptable. Il est déjà assez difficile de sauvegarder notre langue en milieu minoritaire.

Étant un moyen de communication très important au Manitoba français, votre journal doit être le premier à montrer l'exemple d'un français écrit impeccable et non pas un exemple de déclin de la francophonie au Manitoba.

Norbert Piché
Le 16 août 1997

LETTRES

La Liberté **publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**

Le Babillard

SAINT-BONIFACE

➜ Ne manquez pas le ***Tournoi de golf du Club La Vérendrye*** le 8 septembre au club de golf du parc Windsor (10, Des Meurons). Membres: 35 $, non-membres 40 $ (233-8997). ➜ La Bibliothèque publique de Saint-Boniface invite le grand public à une ***vente de livres et de magazines*** qui se tiendra du 8 au 28 septembre dans les locaux de la bibliothèque sur le boulevard Provencher. Les prix varient entre 3 $ le livre et 1 $ le sac de livres selon la semaine (986-4270). ➜ Rendez-vous au Club La Vérendrye le 14 septembre entre 11 h et 14 h pour le ***Brunch d'automne*** suivi, entre 14 h 30 et 16 h 30 d'un ***après midi portes-ouvertes*** (233-8997). ➜ La Chorale de la Paroisse de la Cathédrale lance un ***appel à tous les choristes en herbe***. Les répétitions se déroulent les mercredis de 19 h 30 à 21 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Pour une audition, téléphonez à Jeannine Vermette au 237-3063 (avant le 24 septembre). ➜ Le 24 octobre, rendez-vous au gymnase Holy Cross (209, rue Dubuc) à compter de 17 h 30 pour le ***banquet des fêtes du 150e anniversaire de la fondation du diocèse de Saint-Boniface***. Billets: 30 $ (237-9851).

SAINT-LAURENT

➜ Le dimanche 14 septembre à 9 h 30 Monseigneur Léonard Wall procèdera à la ***bénédiction de la nouvelle salle paroissiale***. La bénédiction sera suivie à 10 h d'une ***messe célébrant l'arrivée à Saint-Laurent des Sœurs franciscaines***. Une réception suivra à la salle paroissiale. L'ouverture officielle de la salle est prévue pour 17 h 30. Bienvenue à tous!

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

➜ Le Tourism Steering Committee de la région du Sud-Est tient une ***session d'information sur les stratégies de développement touristique pour la région de Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Agathe, Saint-Malo et Sainte-Anne*** le 29 septembre à compter de 9 h au musée du village ménonite de Steinbach. Inscriptions: 268-2884. ➜ Les membres de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface sont invités au prochain ***dîner-rencontre*** qui aura lieu au Club La Vérendrye le 9 septembre à midi. Le thème abordé sera le service à la clientèle (235-1406).

FINANCEMENT

➜ La 20e édition du ***Gala du homard*** du Cercle Molière aura lieu le 13 septembre à partir de 18 h 30 au Centre des congrès de Winnipeg. Les billets sont en vente au coût de 70 $ (plus taxes). Le homard est à volonté. Un reçu pour fin d'impôts de 45 $ sera émis (237-1288). ➜ Le Centre Miriam, un centre de counselling pour familles à faible revenu, vous invite à participer au ***Marcheton Aide-aux-Enfants*** qui se déroulera le 27 septembre ainsi qu'à sa ***Danse de l'Halloween*** qui se tiendra le 31 octobre au Club LaVérendrye (237-5542).

DE DEUX À VINGT ANS

➜ Vous cherchez quelqu'un pour tondre le gazon, laver les fenêtres, effectuer une livraison ou repeindre un mur? La ***Coop des jeunes entrepreneurs FM*** est là pour vous aider. (237-5544). ➜ Le ***Centre jeunesse de Pluri-elles*** accueille les jeunes de 12 à 18 ans tous les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 (233-1735 ou au 1-800-207-5874). ➜ Le ***Jardin quatre ans*** accepte toujours les inscriptions pour les enfants qui auront trois ou quatre ans avant le 31 décembre 1997. le Jardin quatre ans offre des sessions en français et en francisation (237-5504).

CROISSANCE PERSONNELLE

➜ Pluri-elles reprend son groupe ***Connaissance de soi*** tous les jeudis soirs de 19 h à 21 h dès le 11 septembre et jusqu'à la fin de mai. Du 11 au 25 septembre le thème abordé sera la Communication efficace (233-1735 ou le 1-800-207-5874).

AU TRAVAIL

➜ Vous êtes à la recherche d'un emploi? Le programme ***Faire carrière*** parrainé par Pluri-elles peut vous aider. Présentez-vous à l'une des sessions portes ouvertes qui seront offertes à 13 h 30 le deuxième jeudi de chaque mois. (233-1735 ou 1-800-207-5874).

RECHERCHÉ

➜ Les Chevaliers de Colomb de Saint-Martyres sont à la recherche de personnes ou groupes (culturels ou patroissiaux) pour participer aux soirées canadiennes du ***Relais des pionniers du Festival du Voyageur*** qui aura lieu du 19 au 21 février 1998. Contactez Olivier au 253-2181 avant le 20 septembre. ➜ Avez-vous en votre possession des photos de la ***Maison Joseph Royal*** (147, boulevard Provencher) datant des années 1873 à 1913? Si c'est le cas, contactez Marcel Champagne au 235-1072. ➜ Le Musée de l'homme et de la nature est à la ***recherche de guides bénévoles d'expression française pour animer ses programmes scolaires*** les mercredis durant l'année scolaire. Le Musée vous offre toute la formation nécessaire, l'entrée libre aux galeries et l'occasion de gagner une expérience de travail. Adressez-vous à Mireille Lamontagne au 988-0688. ➜ ***Avez-vous été témoin de l'incendie de 1922 qui ravagea le Collège universitaire de Saint-Boniface?*** Disposez-vous de documents écrits ou de photographies de l'événement? Carole Barnabé, qui travaille à la préparation d'une exposition commémorant l'événement, a besoin de votre aide (233-0210). ➜ ***Pluri-elles sollicite les dons de vêtements, de bijouterie et de souliers pour les femmes cherchant un emploi***. Les dons peuvent être déposés aux locaux de Pluri-elles sont situés au 674, rue Langevin. ➜ La Société franco-manitobaine accepte les ***nominations aux Prix Riel***, présentés annuellement aux personnes qui ont œuvré au développement de la communauté franco-manitobaine. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 30 septembre. Contactez Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

DE CHOSES ET D'AUTRES

➜ La Manitoba Hospice Foundation présente la septième ***conférence annuelle sur les hospices et les soins palliatifs*** les 25 et 26 septembre à l'hôtel Ramada Marlborough. Conférencières invités: Dr Kathleen Foley et Dr Deforia Lane. Date limite d'inscription: 31 août (Agathe Bisson au 237-2454). ➜ Le ***Manitoba Cat Club*** présente son exposition de chats domestiques à l'aréna Grant Park (500, rue Nathaniel) les 6 et 7 septembre entre 9 h 30 et 16 h 30 (253-4622).

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



photo: Marc-Éric Bouchard

Plus de 140 golfeurs ont pris part à l'omnium annuel des gens d'affaires franco-manitobains qui a eu lieu le 25 août au Club de golf de Saint-Boniface. Le quatuor composé de Georges Marion, Marc Monnin, Aurèle Foidart et de Michel Audette a remporté le trophée de la meilleure équipe urbaine. De gauche à droite, l'organisateur du tournoi, Donald Smith, est en compagnie de Jean-Marc Ruest, Christian Boone, Paul Ruest et de Roger Legal qui ont mérité le trophée de la meilleure équipe rurale. Christian Boone de Lorette a gagné le prix de présence, un voyage d'une semaine à Las Vegas.

Nouvelles constructions

Lorette prend de nouveaux airs

Avec deux chantiers de construction sur sa rue principale, le village de Lorette prend tranquillement de nouveaux airs. Les villageois verront avant l'arrivée de l'hiver une nouvelle caserne de pompiers et une nouvelle salle pour les Chevaliers de Colomb.

La nouvelle caserne est située à l'extrémité est du village sur le chemin Dawson. Construite par la municipalité de Taché, elle coûtera environ un demi-million $. De plus, la moitié des 10 000 pieds carrés servira de garage municipal.

«L'autre bâtiment était devenu trop petit, explique l'administrateur de la Municipalité, Ernest Lajoie. Il n'y avait pas de place pour toute notre machinerie. Et puis, la vieille caserne est située en plein centre du village. Ce n'est pas vraiment efficace quand on sort les camions.»

Il souligne également que la vieille caserne sera démolie, ce qui laissera de la place pour un agrandissement du supermarché IGA et du petit centre commercial voisin.

Pour sa part, la nouvelle salle des Chevaliers de Colomb devient la voisine des bureaux de la Municipalité. Grande de 2 800 pieds carrés, l'organisme l'utilisera pour ses rencontres et la mettra à la disponibilité des différents groupes paroissiaux. «Ça fait 20 ans que le conseil rêve d'avoir une salle, souligne Guy Lacroix, membre du conseil des Chevaliers de Colomb. Avant, on partageait la salle des Blés d'or. Maintenant, on va pouvoir accrocher notre bannière et se sentir vraiment chez nous.»

Les Chevaliers de Colomb partageront leur salle avec le groupe d'âge d'or anglophone de Lorette, New Horizons.

Carole THIBEAULT



La septième édition de la collecte annuelle de fournitures scolaires du député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, aura permis de récolter 6 000 $ et plus de 4 000 cahiers, crayons, gommes à effacer, "duotangs" et autre matériel scolaire, le tout au bénéfice des enfants de familles démunies de Winnipeg.

Collectes de fournitures

La demande ne cesse de croître

Il s'agit d'un bilan similaire à celui enregistré l'an passé, indique le directeur du bureau de circonscription et du bureau à Ottawa de Ronald Duhamel, Daniel Lussier. Mais la demande ne cesse d'augmenter, font remarquer les organisateurs qui chercheront donc à étendre leurs activités pour la huitième collecte en 1998.

«Il y a encore des familles qui téléphonent pour obtenir de l'aide, mais nous n'arrivons pas à fournir à toute la demande, explique Daniel Lussier. L'an prochain, nous voulons mettre sur pied un comité formé de gens du système scolaire, du Service à l'enfance et à la famille et d'autres commerces. Nous en sommes encore aux premiers stades, mais le but est d'étendre la campagne et de la rendre accessible à plus de gens.»

A. C.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les modifications suivantes seront présentées à la prochaine assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine qui aura lieu le 1er novembre 1997 au Centre culturel franco-manitobain

Ancienne version

ARTICLE III - RÔLES PARTICULIERS

3.2 Rôle de porte-parole officiel, de représentation et de revendication

La Société a le rôle d'agir à titre de porte-parole officiel, de leader, de revendicateur et de représentante de la collectivité franco-manitobaine concernant les grands dossiers relevant de son mandat et les questions d'importance générale touchant cette collectivité.

Le conseil d'administration de la Société remplit ce rôle de porte-parole officiel, soit lui-même, soit par l'entremise de personnes ou d'organismes qu'il désigne à titre de porte-parole représentatif.

ARTICLE IX - CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.1 Composition du conseil

Le conseil d'administration est formé de neuf (9) personnes physiques, à savoir :
a) le président;
b) le vice-président qui cumule le poste de président du comité consultatif;
c) le secrétaire-trésorier;
d) cinq autres conseillers dont au moins un doit résider dans chacune des quatre régions du Manitoba tel que défini dans la carte en annexe, c'est-à-dire, le sud, l'est, l'ouest et l'urbain;
e) le co-président du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine élu lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine qui siège avec droit de parole mais sans droit de vote.

9.2 Fonctions

Le conseil d'administration gère les affaires de la Société.

À cette fin, il exerce notamment les fonctions suivantes :
a) adoption et mise en oeuvre des mesures nécessaires pour permettre à la Société de remplir ses rôles particuliers;
b) élaboration des plans d'action permettant la mise en oeuvre des décisions prises lors des assemblées générales.

À cette fin, il assure également la supervision de ce qui suit :
a) exécution des plans d'action par le personnel;
b) gestion du budget;
c) gestion du personnel par le directeur général;
d) fonctionnement général de la Société;
e) création et maintien de liens avec des organismes externes.

9.10 Personnel de direction

Le conseil d'administration retient les services d'un directeur général, lequel a pour tâche, avec l'appui d'un personnel qu'il embauche et dirige, de mettre en oeuvre les plans d'action élaborés et approuvés par le conseil d'administration et l'assemblée générale.

Le directeur général ou son délégué est habileté à assister aux réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif sauf pour les points à l'ordre du jour où sont préparées les modalités de son contrat et l'évaluation de son rendement. Il a le droit de parole, sans toutefois bénéficier du droit de vote.

ARTICLE X - CONSEIL EXÉCUTIF

10.1 Composition

Le président, le vice-président, le secrétaire-trésorier et deux conseillers nommés par le conseil d'administration dont un du rural et un de l'urbain forment le conseil exécutif.

10.2 Fonctions

Le conseil exécutif exerce les fonctions suivantes :
a) exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
b) organisation des réunions du conseil d'administration;
c) élaboration et mise en oeuvre de plans d'action, en cas d'urgence, dans la mesure où ceux-ci respectent les politiques et programmes de la Société et font l'objet d'un rapport à la réunion suivante du conseil d'administration.

Nouvelle version

ARTICLE III - RÔLES PARTICULIERS

3.2 Rôle de porte-parole officiel, de représentation et de revendication

La Société a le rôle d'agir à titre de porte-parole officiel, de leader, de revendicateur et de représentante de la collectivité franco-manitobaine concernant les grands dossiers relevant de son mandat et les questions d'importance générale touchant cette collectivité.

Nous recommandons que ce deuxième paragraphe touchant la façon d'assumer le rôle de porte-parole officiel soit retiré. Ce sujet sera plutôt traité dans la section touchant le PDG. On doit d'ailleurs noter que l'ensemble des sections tombant sous l'Article III - Rôles particuliers touchent à la SFM comme organisme et que ce paragraphe est le seul qui entre dans les détails sur la façon d'assumer ces rôles particuliers.

ARTICLE IX - CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.1 Composition du conseil

Le conseil d'administration est formé de dix (10) personnes physiques, à savoir :
a) le président;
b) le vice-président qui cumule le poste de président du comité consultatif;
c) le président-directeur général, avec droit de parole et sans droit de vote;
d) le secrétaire-trésorier;
e) cinq autres conseillers dont au moins un doit résider dans chacune des quatre régions du Manitoba tel que défini dans la carte en annexe, c'est-à-dire, le sud, l'est, l'ouest et l'urbain;
f) le co-président du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine élu lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine qui siège avec droit de parole mais sans droit de vote.

9.2 Fonctions

En conformité avec les directives établies lors des assemblées générales des membres, le conseil d'administration est responsable de la gestion des affaires de la Société.

À cette fin, il collabore étroitement avec le conseil exécutif et le président-directeur général dans l'exécution de leur mandat respectif.

Le conseil d'administration adopte les résolutions qu'il juge nécessaire à l'exercice de ses fonctions, lesquelles fonctions incluent notamment :

a) l'adoption des grandes orientations de la Société et des mesures nécessaires afin que la Société puisse assumer pleinement les rôles particuliers décrits à l'Article III des présents règlements;
b) l'adoption de toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en oeuvre des décisions prises lors des assemblées générales;
c) l'embauche, l'évaluation et le licenciement du président-directeur général.

9.10 *Nous recommandons que cette section soit retirée puisque son contenu sera redistribué à l'intérieur d'autres sections.*

ARTICLE X - CONSEIL EXÉCUTIF

10.1 Composition

Le président, le vice-président, le secrétaire-trésorier et deux conseillers nommés par le conseil d'administration dont un du rural et un de l'urbain forment le conseil exécutif.

Le président-directeur général siège au conseil exécutif, avec droit de parole mais sans droit de vote.

10.2 Fonctions

En collaboration étroite avec le conseil d'administration et le président-directeur général, le conseil exécutif exerce les fonctions suivantes :
a) exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
b) organisation des réunions du conseil d'administration;
c) prise de décision sur des questions ponctuelles liées à l'orientation générale de la Société;
d) supervision de la gestion des finances et du financement de la Société;
e) nomination des représentants pour siéger sur divers conseils d'administration d'organismes communautaires à l'exclusion de celui de la Société.

10.8 Fonctions du président-directeur général

En collaboration étroite avec le personnel de la Société, le président-directeur général voit à la mise en oeuvre des orientations générales établies par les instances décisionnelles de la Société.

À cette fin, il exerce notamment les fonctions suivantes :
a) la gestion du fonctionnement général de la Société;
b) l'exécution des plans d'action et des projets adoptés par les instances décisionnelles de la Société;
c) le démarchage politique;
d) la saine gestion du budget;
e) l'embauche, le soutien et la direction du personnel;
f) la création et le maintien de liens avec des organismes externes.

À moins d'indication contraire émanant d'une résolution du conseil d'administration, le président-directeur général agit à titre de porte-parole officiel de la Société et peut, au besoin, désigner une autre personne pour remplir cette fonction.



Pour de plus amples renseignements, contactez la SFM en compsant le (204) 233-4915 ou le 1-800-665-4443. 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9 Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour soumettre une candidature au Prix Riel!



Vous connaissez sûrement quelqu'un qui a travaillé très fort pour le développement de notre communauté! Pensez-y quelques instants! Il serait peut-être temps de reconnaître les efforts de cet individu ou de ce groupe. Nous acceptons les nominations au Prix Riel jusqu'au 30 septembre 1997. La Soirée gala du Prix Riel aura lieu le samedi 1er novembre 1997 à la Salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain.

Veuillez noter que le Prix Riel reconnaît l'œuvre de toute une vie.

La formule de soumission du Prix Riel est disponible auprès des caisses populaires, au Centre culturel franco-manitobain et auprès des organismes au sein de la communauté. Elles sont aussi disponibles auprès des agents et agentes du Réseau communautaire dans votre région. Si vous désirez soumettre le nom d'un individu ou d'un groupe, n'hésitez pas de contacter monsieur Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443 au par courrier électronique au sfm@franco-manitobain.org.



Inondations

Pas de garantie, pas de crédit

En 1966 à Saint-Jean-Baptiste, Gisèle et Léo Marion vivaient leur quatrième inondation en sept ans. Sommés par le gouvernement de déménager, ils ont pris leur courage à deux mains et sont allés vivre à Saint-Malo. «On avait un beau terrain et je m'ennuyais vraiment de ma terre, se souvient Gisèle Marion. Mais c'était ça ou avoir une maison pas assurable.»

La situation des Marion ressemble en plusieurs points à celles que vivent aujourd'hui nombre de sinistrés. Avec l'automne qui est à nos portes, ils doivent presser leurs décisions. Mais voilà que beaucoup d'entre eux, en attendant de recevoir des réponses de l'Organisation des mesures d'urgence concernant leur dossier, doivent trouver une façon de financer leurs projets de reconstruction ou de rénovations.

En premier lieu, les sinistrés admissibles au Programme de protection contre les inondations peuvent engager des prêts à taux modeste auprès de la Société du crédit agricole du Manitoba. Ces prêts sont accordés dans le cadre du Programme de protection contre les inondations et seront totalement remboursés par le gouvernement une fois les travaux complétés.

Larry Withney, porte-parole sur les inondations pour le gouvernement du Manitoba, explique que la Province a décidé d'apporter une contribution supplémentaire de 34 millions $ aux 24 millions $ déjà assurés par le fédéral pour ce programme. Selon les estimations, cette enveloppe devrait maintenant être suffisante pour permettre à tous les intéressés d'obtenir de l'aide dans le cadre de ce programme qui a pour but d'endiguer les propriétés privées, de les surélever ou de les déménager.

«C'est certain que ce n'est pas tout le monde qui pourra avoir fini ses travaux de construction avant le printemps de 1998, fait observer Larry Withney, mais le programme s'étend sur plusieurs années et ça donne une chance. Présentement, nous donnons la priorité à ceux qui n'ont pas de maison pour l'hiver.» Au moment d'écrire ces lignes, environ 1 000 demandent avaient été acheminées et les autorités s'attendent à en recevoir encore plusieurs autres dans les prochaines semaines.

En ce qui concerne l'indemnisation dans le cadre des autres programmes, les sinistrés doivent toujours s'armer de patience et de persévérance pour pousser les agents d'EMO à terminer l'analyse de leur dossier. Car même si les institutions financières se font compréhensives, sans garantie de remboursement de la part du gouvernement, il est très difficile de trouver du financement.

Par exemple, les Caisses populaires de Sainte-Agathe et de Saint-Adolphe tentent de se faire le plus libérales possible dans le traitement des dossiers de crédit. La première accorde des prêts à ses membres à un taux préférentiel alors que la seconde offre des hypothèques ouvertes, ce qui permet à l'emprunteur de repayer selon ses moyens pendant un certain temps. Mais comme le disent les deux directeurs, Paul Gilmore et Christian Morassutti, «chaque cas est particulier».

«Il y a quand même très peu de gens qui sont venus me voir sans savoir combien ils recevraient du gouvernement, remarque cependant Paul Gilmore. C'est normal. Ils veulent savoir combien ils vont recevoir avant de dépenser.»

Pour ce qui est de la lenteur du gouvernement à confirmer le montant des indemnisations, il semble que le système commence à tourner un peu plus rond. «Ça s'en vient, lance d'un ton encourageant Marc Bruyère, agent de formation d'EMO au bureau de Saint-Adolphe. C'est le système! Il faut qu'on soit certain que tout soit fait dans l'ordre.»

Pour sa part, Léo Marion se souvient que le gouvernement provincial avait répondu aux besoins des sinistrés de 1966 en moins d'une semaine. «C'est sûr qu'on n'était pas autant, concède-t-il. Mais les gouvernements sont un peu plus sévères aujourd'hui parce qu'il y a eu de l'abus. Je me rappelle l'histoire d'un piano qu'on promenait de maison en maison avant l'arrivée des inspecteurs...»

Carole THIBEAULT

199 jeunes ont participé à l'opération nettoyage

Main d'œuvre dynamique et soutien moral

Comme chaque année, des milliers d'étudiants ont profité de leur été pour se trouver un emploi et renflouer quelque peu leurs coffres. Mais grâce à trois programmes du gouvernement fédéral et l'engagement du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM), 199 d'entre eux auront aussi vécu une expérience inoubliable en venant prêter main forte aux sinistrés de l'inondation du siècle.

«L'inondation a touché cinq de nos communautés membres, explique le président du CDÉM, Raymond Poirier. Par le fait même, tous nos projets se sont arrêtés parce que les gens avaient d'autres préoccupations. Ça fait qu'on a décidé d'être proactifs et d'aider les régions affectées. C'est là qu'on a approché le gouvernement pour administrer les programmes. Dans le fond, on a bien fait parce que nos municipalités membres ont pu voir qu'on était vraiment là pour elles.»

Lors d'une conférence de presse tenue le 22 août, le CDÉM a donc tenu à souligner l'effort de ces 199 jeunes Canadiens venus des quatre coins du pays pour participer à la grande opération de nettoyage. Divisés en équipes, les jeunes se sont rendus chez les gens et dans les commerces pour faire des travaux de tous genres: enlever les sacs de sable, démanteler les digues, démolir les maisons condamnées, nettoyer les cours et les sous-sols, effectuer des travaux de peinture et travailler dans des garderies.

Marie-Claude L'Ecuyer, une Québécoise de 27 ans, fait partie de ceux qui ont voulu apporter soutien et réconfort aux victimes de l'inondation. «Je pense qu'on a vraiment aidé les gens, tant sur le plan physique que moral, dit-elle. Et si tout le monde de toutes les provinces ont réussi à faire ça, je pense que ça aura vraiment valu la peine de venir.»

Les trois programmes qui ont aidé à fournir de l'emploi aux 199 jeunes sous la gestion du CDÉM sont Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles, Stratégie d'emploi des jeunes et les programmes d'échanges étudiants. Sans compter la contribution financière et matérielle de nombreux commanditaires, les programmes d'emplois représentent un investissement de 450 000 $.

Carole THIBEAULT



photo: Carole Thibeault

De g. à d.: Michelle Sewchuk, Raymond Poirier, Patrick Tshiovo, Ronald Duhamel, Dominique Liboiron, Théo Frenette, Marie-Claude L'Ecuyer, Simone Neveu et Mario Frenette.



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS

RELATIVEMENT À
DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX
À LA BFC SHILO

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 720 logements familiaux à la BFC Shilo. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services «au fur et à mesure des besoins» pendant un an, soit du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. Construction de Défense Canada lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1998.

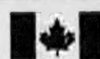
Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponse spécifié dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installations au gaz), maçonnerie (y compris foyers), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises locales. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt. Veuillez noter que les entreprises situées à plus d'une heure de route du site ne peuvent être préqualifiées dans les corps de métier suivants: appareils ménagers, travaux de charpente, travaux d'électricité, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installations au gaz), travaux de plomberie, et toitures puisque ces corps de métier nécessitent un service d'intervention d'urgence après les heures de travail.

Agence de logements des Forces Canadiennes de Shilo
76, rue Kingston
C.P. 5000, Stn Main
Shilo (Manitoba)
R0K 2A0
M. Neil Dubyts
Tél.: (204) 765–3000 poste 3054 • Télécopieur: (204) 765–3056

Les déclarations d'intérêt doivent être soumises au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15 h (heure locale) le vendredi 19 septembre 1997. Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.

Canada



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS

RELATIVEMENT À
DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX
À LA 17ième ESCADRE DE WINNIPEG

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 580 logements familiaux à la 17ième Escadre de Winnipeg. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services «au fur et à mesure des besoins» pendant un an, soit du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. Construction de Défense Canada lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1998.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponse spécifié dans les domaines suivants: béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installations au gaz), maçonnerie (y compris foyers), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises locales. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt. Veuillez noter que les entreprises situées à plus d'une heure de route du site ne peuvent être préqualifiées dans les corps de métier suivants: travaux de charpente, travaux d'électricité, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installations au gaz), travaux de plomberie, et toitures puisque ces corps de métier nécessitent un service d'intervention d'urgence après les heures de travail.

Agence de logements des Forces Canadiennes de Winnipeg
530, boulevard Kenaston, bureau 215
Winnipeg (Manitoba)
R3N 1Z4
Mme Colleen Ridley
Tél.: (204) 833–2676 • Télécopieur: (204) 489–3841

Les déclarations d'intérêt doivent être soumises au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15 h (heure locale) le vendredi 19 septembre 1997. Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.

Canada

AVIS DE SOUMISSIONS

Les soumissions pour la rénovation de la classe de sciences de l'école Réal-Bérard à Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) seront reçues par la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 au bureau de l'architecte Courtnage & Company jusqu'à 14 h le 18 septembre 1997.

Les entrepreneurs généraux peuvent obtenir les plans et devis au bureau de l'architecte, Courtnage & Company, 598, avenue Corydon, Winnipeg (Manitoba) R3L 0P2, téléphone (204) 475-2500, dès le mardi 2 septembre. Un dépôt de 50 $ (cinquante dollars) sous forme d'argent ou de chèque certifié est requis pour l'obtention des documents. Les plans et devis peuvent aussi être vus aux agences suivantes: Winnipeg Construction Association, Construction Data et CMD Building Reports.

Un Bond de Soumission (Bid Bond) de 10 % (dix pour cent) du coût de la soumission doit accompagner toutes soumissions.

La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

Diriger toutes demandes d'information à Stéphan Clavel:

Courtnage & Company, Architectes
598, avenue Corydon
Winnipeg (Manitoba)
R3L 0P2
Téléphone: (204) 475–2500
Fax: (204) 452–6831
E-mail: courtnag@mbnet.mb.ca

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La Chambre économique de l'Alberta

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Fonctions:

- Responsable de gérer les affaires quotidiennes de la Chambre économique de l'Alberta et de voir à la réalisation de la programmation du conseil d'administration.

Qualifications:

- détenir un diplôme universitaire pertinent ou avoir une expérience équivalente;
- excellente connaissance de la situation économique de la communauté francophone;
- connaissance des différents palliers d'interventions économiques;
- excellente connaissance, écrite et parlée, des deux langues officielles;
- bonne communication interpersonnelle et habileté à travailler en équipe avec un minimum de supervision.

Salaire: à négocier
Durée du contrat: un an à mi-temps.
Lieu du travail: Edmonton

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 12 septembre** à l'adresse suivante:

M. Guy Ouellette, président
9136–78 avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0P1

Responsable de cas, réadaptation

Développement des ressources humaines Canada

Winnipeg (Manitoba)

Numéro de référence : W-5110-51
Catégorie administrative

Développement des ressources humaines Canada cherche à pourvoir un poste permanent de responsable de cas qui assurera le lien avec les fournisseurs de services comme les organismes d'indemnisation, les compagnies d'assurance, les gouvernements fédéral et provincial ainsi que certains organismes privés. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **42 162 $** et **47 514 $.**

Vous devez posséder un diplôme d'un établissement universitaire ou collégial reconnu, en ergothérapie, en physiothérapie ou en sciences infirmières, ou encore un diplôme universitaire jumelé à une vaste expérience de la gestion de cas de réadaptation fonctionnelle.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de ce poste ou d'autres possibilités de carrière, veuillez utiliser la ligne Accès 1-2-3 au (204) 984-4636.

Vous pouvez également visiter notre page d'accueil à http://www.psc-cfp.gc.ca

Accès 1-2-3, ligne d'information téléphonique sur les offres d'emploi au sein de la fonction publique, est une initiative des trois niveaux de gouvernement suivants :

1. Le gouvernement canadien
2. Le gouvernement du Manitoba
3. La ville de Winnipeg



Cette ligne est accessible tous les jours de la semaine, 24 heures par jour.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

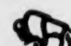
Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



Droits de scolarité

La Rentrée coûte plus cher cette année

Les étudiants universitaires ont fait face à une importante hausse des droits de scolarité lors de la rentrée cette semaine.

En moyenne, les droits de scolarité au pays ont augmenté de 9 % par rapport à l'année dernière selon les plus récents chiffres publiés par Statistique Canada.

La plus forte hausse est à Terre-Neuve, où les étudiants doivent débourser en moyenne 18 % de plus que l'année dernière, soit un montant de 3 150$.

Au Collège universitaire de Saint-Boniface, un étudiant de premier cycle en arts devra débourser 2 608 $ pour compléter son année d'études en 1997-1998. Dans les universités manitobaines, les droits ont augmenté de 3,5 %, et sont en moyenne de 2 593 $.

Ailleurs au Canada, l'augmentation des droits de scolarité varie selon les provinces, pour se situer à 7,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard (3 150 $), 6,8 % en Nouvelle-Écosse (3 737 $), 8,1 % au Nouveau-Brunswick (2 992 $), 10,1 % en Ontario (3 234 $), 6,3 % en Saskatchewan (2 380 $), 8,3 % en Alberta (3 211 $) et 1,7 % en Colombie-Britannique (2 705 $).

Le Québec est la seule province qui a choisi de geler les droits de scolarité, déjà les plus bas au pays. Au Québec, les droits sont en moyenne de 1 726 $.

La province impose toutefois à compter de cette année des frais supplémentaires aux étudiants qui viennent de l'extérieur du Québec, y compris les francophones des autres provinces.

Ces étudiants paient un montant additionnel de 1 200 $ pour un total de 2 900 $, soit un montant équivalent à celui que les Québécois qui fréquentent une université dans une autre province ont dû débourser, en moyenne, l'année dernière.

Dans les universités francophones et bilingues de l'extérieur du Québec, les droits de scolarité pour un étudiant de premier cycle en arts seront de 3 135 $ à l'Université d'Ottawa, 2,555 $ à l'Université de Moncton, 3 647 $ à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, 3 228 $ à l'Université Laurentienne et 3 056 $ à la Faculté St-Jean en Alberta.

Entre 1985-1986 et 1995-1996, les droits de scolarité ont plus que doublé au pays, alors que le coût de la vie a augmentéde 37 %.

Yves Lusignan, APF

Pour attirer les touristes français au Manitoba

Le CDÉM se rend à Paris

Le dossier touristique se développe à grands pas au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). Alors qu'il travaille dans les communautés francophones pour les convaincre de leur potentiel touristique patrimonial et culturel, le CDÉM enverra à Paris une représentante, Mariette Mulaire, en novembre prochain pour promouvoir ces avantages dans le cadre d'un salon d'affaires.

Cet événement promotionnel auquel participera une délégation du Manitoba s'appelle *Atelier Canada*. Organisé par l'ambassade canadienne, il a pour but de faire la promotion du tourisme canadien auprès des agents de tournées français. «Le salon d'affaires veut sensibiliser les Français à ce que le Canada a à offrir comme vacances, explique la représentante de Tourisme Manitoba, Colette Fontaine. Nous avons invité le CDÉM à venir promouvoir l'aspect français de ce qu'on peut offrir ici.»

Responsable du marketing au CDÉM, Mariette Mulaire rappelle que certaines municipalités ont déjà accueilli des visiteurs français au cours de l'été et que l'expérience a été plus que concluante. «Ç'a vraiment été un succès, dit-elle. Maintenant, on s'en va là-bas pour leur dire qu'il y a des francophones au centre du Canada et que c'est possible de faire du tourisme en français. Le CDÉM est en train de préparer un dépliant que je vais pouvoir distribuer là-bas.»

Mariette Mulaire précise qu'elle en profitera également pour faire la promotion de la première compagnie d'agents de tournée francophone au Manitoba, Ô Tours. Nouvellement fondée par Marcel Degagné et Michelle Gervais, cette compagnie prépare présentement des forfaits en collaboration avec les municipalités francophones à l'intention des touristes de France.

D'après Mariette Mulaire, les seuls francophones représentés habituellement à *Atelier Canada* sont des Québécois ou encore quelques personnes du Nouveau-Brunswick.

La responsable du marketing profitera également de son séjour en France pour visiter la région de Poitou-Charente avec laquelle le CDÉM développe des partenariats. «Je vais rencontrer notre collègue Jacque Matté, indique Mariette Mulaire. Il croit beaucoup en ce que nous faisons et on peut développer de vraies bonnes idées et de bonnes relations avec les gens de sa région.»

Carole THIBEAULT



Archives La Liberté

Mariette Mulaire.

Politique des services en français

La SFM et le gouvernement se parlent

La Société franco-manitobaine (SFM) a temporairement mis en veilleuse sa poursuite en justice destinée à clarifier la portée juridique de la Politique de services en français du gouvernement provincial.

«On a des discussions informelles avec le cabinet du ministre des services en français, explique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. On préférerait régler ça de façon amicale, mais si ça n'aboutit pas, on poursuivra les démarches juridiques.»

Le ministre Darren Praznik sera présent à l'assemblée annuelle de la SFM le 1er novembre, précise Daniel Boucher. «Il aura des choses à dire, mais on ne sait pas encore quoi!»

Les discussions en cours, précise-t-il, consistent à savoir «s'il est possible de revoir la Politique, ou du moins de lui donner la même interprétation, de s'entendre sur ce qui est important pour la communauté en terme de services pour qu'ensuite on puisse avancer.»

S. L.

Jeux panaméricains de 1999

Une entente assure les services en français

L'organisation des Jeux panaméricains de Winnipeg, la Société franco-manitobaine (SFM) et le ministère du Patrimoine canadien ont conclu le 3 septembre une entente visant à assurer une présence de la langue française dans la tenue de ces compétitions internationales, qui se dérouleront à Winnipeg en juillet et août 1999.

Laurent Bisson des Jeux panam explique que le fédéral exige de l'organisation qu'elle se dote d'une politique ayant trait aux langues officielles. «Et j'ai travaillé fort et longtemps pour qu'on en vienne à cette entente avec la SFM», explique-t-il.

«Ça fait deux ans qu'on a des pourparlers avec l'organisation des Jeux panam, explique de son côté le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Les Jeux seront un événement important pour Winnipeg et le Manitoba, et on veut que la communauté y ait son rôle à jouer, qu'elle puisse s'y promouvoir et s'y faire connaître.» Le but de la SFM, dit-il, était donc de s'assurer que des services en français soient disponibles «et que ce soit bien fait», mais plus encore «de faire en sorte que la communauté puisse contribuer à l'organisation d'activités pendant les Jeux.»

L'entente, précise Laurent Bisson, «traite de tout ce qui doit respecter les deux langues officielles». On parle donc de traduction de documents destinés au public, comme les affiches et enseignes, des communiqués de presse, des documents internes, de la production de lexiques, etc. La billetterie, l'identification des bénévoles bilingues et les services aux athlètes et aux autres membres des délégations font aussi partie de l'entente.

Du 13 juillet au 9 août 1999, 5 000 athlètes de 42 pays convergeront vers Winnipeg, rappelle Laurent Bisson. Cinq de ces pays sont francophones, «sans compter trois ou quatre autres où le français est parlé, sans avoir de statut officiel». S'ajouteront à ces athlètes environ 2 000 officiels, et quelque 1 500 membres des équipes techniques (comme les arbitres), sans compter les journalistes et autres membres des médias, qu'on évalue à 1 500 personnes.

Des services en français devront être fournis à toutes ces personnes, en plus du public. «Si on se fie aux Jeux de Brandon, mentionne Laurent Bisson, je pense qu'on n'aura pas de mal à recruter les bénévoles francophones nécessaires. On aurait besoin d'environ 1 000 bénévoles capables de s'exprimer en anglais comme en français.» Les Jeux panam, qui lancent le 23 septembre leur campagne de recrutement de bénévoles, estiment avoir besoin de 15 000 personnes en tout.

Présente aux Jeux de Brandon, la SFM a dû «pousser fort en tabarouette à la fin» pour que les services de bénévoles bilingues soient suffisants. «L'organisation avait tellement d'autres choses à penser qu'on en oubliait cet aspect-là», explique Daniel Boucher, qui estime que sans l'engagement actif de la SFM dans le recrutement de bénévoles, «les gens de Brandon auraient été dans la panique au moment des jeux» pour assurer les services en français. «On a par exemple nous-mêmes trouvé l'hébergement pour les bénévoles francophones. Et on ne s'en allait pas dans une communauté où la présence francophone est très forte!»

La gestion des services bénévoles francophones s'est révélée assez difficile, dit-il. «Il y avait 18 sports en compétition, beaucoup de terminologie à apprendre... Mais la délégation du Québec a été satisfaite.»

Avec les Jeux panaméricains, la SFM espère maintenant que l'entente signée cette semaine permettra de voir venir les difficultés. «Ce qu'on revendique, ce sont des services de qualité. Nous voulons établir des relations à long terme avec les Jeux panam. Mais à partir de là, ils ont un travail à faire et on ne le fera pas à leur place.»

Sylviane LANTHIER

Centre scolaire communautaire de Lavallée

65 000 $ pour un coordonnateur

Le comité de construction du centre scolaire communautaire de l'école Lavallée obtiendra 65 000 $ de l'Entente sur le développement de Winnipeg pour l'embauche d'un coordonnateur de projet, annonce le président du comité de parents, Simon Laplante.

Le contractuel sera entre autres chargé de développer et de permettre la mise en place du projet de centre scolaire communautaire, de trouver des sources de financement et d'évaluer les groupes éventuels d'utilisateurs, explique le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Léo Robert, ajoutant que la confirmation officielle est attendue sous peu.

«Ça ne se pilote pas tout seul, un projet comme celui-là, indique le commissaire, Maurice Auger. Il faut quelqu'un qui travaille y à temps plein.»

Par ailleurs, les promoteurs du projet de centre scolaire communautaire ont reçu avec stoïcisme la lettre de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, selon qui le projet de construction aurait dû être financé à partir des sommes déjà contenues dans l'entente spéciale Canada-Manitoba sur la gestion scolaire.

Cette entente de 15 millions $ relative à la mise en œuvre de la gestion des écoles françaises contenait une enveloppe de 3,5 millions $ pour financer les projets d'immobilisation. «Ça n'a jamais été mis à l'écrit, mais nous avions des indications informelles selon lesquelles ce 3,5 millions $ irait au projet de centre scolaire communautaire de Lavallée, indique Maurice Auger. Seulement, comme la Province n'a jamais versé son 15 millions $, et que par conséquent la DSFM est chroniquement sous-financée, il a fallu utiliser cette somme dans le fonctionnement de la DSFM. Il ne reste présentement que 1,5 million $ dans l'Entente, inutile de dire qu'il est hors de question de le retirer pour l'investir dans la construction du centre scolaire communautaire. Ça créerait un déficit de près de deux millions $ dans le budget de la DSFM!»

La lettre de la ministre Copps, reçue le 7 juillet, ne ferme pas la porte à un financement additionnel pour Lavallée, croit Maurice Auger. «Elle fait le point politiquement mais sans nous dire non à une autre forme de financement. Essentiellement, ce qu'elle nous dit c'est d'aller chercher ces sommes ailleurs, dans l'Entente Canada-communauté par exemple.»

C'est exactement ce que compte faire le comité de construction de l'école Lavallée, fait remarquer Simon Laplante. «Nous parlons toujours avec Patrimoine Canada en insistant sur le fait qu'un centre scolaire communautaire coûte beaucoup plus que 3,5 millions $. Le volet communautaire du centre de Regina a coûté plus de 10 millions $! Ce sont des montants énormes. Le petit 3,5 millions $, on peut en parler, mais il y a déjà des précédents dans les autres provinces qui démontrent que ça coûterait bien plus cher.»

Histoire de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, le comité de construction de Lavallée explore d'autres sources de financement, continue Simon Laplante. «Mais les organismes sont souvent hésitants à verser de l'argent alors qu'on ne sait même pas quelle sorte d'école nous allons avoir», indique Simon Laplante, rappelant que la ministre McIntosh a donné son assentiment à la construction d'une nouvelle école dans Saint-Vital sans toutefois préciser s'il s'agira d'une école primaire ou secondaire.

Accompagnatrice bénévole

Donner la vie à deux

«Donner la vie, ça ne se fait pas sans douleur, lance Colette Sabourin Dorge. Aye! Un bébé de sept à huit livres va sortir d'une ouverture de dix centimètres! Mais si tu sens que tu as le contrôle de la situation, si tu es préparée psychologiquement et physiquement, ça sera au moins une expérience positive.»

Enseignante en maternelle, Colette Sabourin Dorge est aussi mère de deux beaux enfants. «J'ai eu de merveilleux accouchements et je n'aime pas entendre des histoires d'horreur de femmes qui ont souffert le martyre en accouchant. C'est pour ça que je donne de mon temps comme accompagnatrice.»

Offert par le biais de Manitoba Association for Childbirth and Family Education, une organisation à but non lucratif, le programme d'accompagnateurs fournit un soutien physique et psychologique aux futures mamans. Une bénévole rencontre la mère chez elle une fois par mois pendant la grossesse, puis la suit jusque dans la salle d'accouchement où elle l'encourage et la rassure. «Nous offrons ce service depuis plus de dix ans, indique la coordonnatrice Chandra Malegus. Mais peu de gens sont au courant de notre existence.» Le programme compte présentement 20 bénévoles. Une dizaine d'autres recevront leur formation cet automne, ajoute Chandra Malegus.

Les accompagnateurs, explique Colette Sabourin Dorge, reçoivent une session de formation d'une fin de semaine, plus dix sessions de trois heures où ils abordent différents thèmes comme l'allaitement, les méthodes de relaxation et les techniques de massage pendant le travail, ainsi que la préparation psychologique et émotive de la future maman.

«Nous ne sommes pas des sages-femmes, prévient Colette Sabourin Dorge. Nous ne pouvons pas poser de gestes médicaux ou faire des accouchements à la maison, mais nous sommes là pour rassurer et épauler la future maman. La plupart de nos clientes sont souvent des jeunes filles ou des femmes célibataires qui n'ont personne pour les aider à traverser cette expérience, ajoute-t-elle. Elles savent qu'elles peuvent compter sur nous jusque dans la salle d'accouchement. Mais nous aidons aussi des couples qui veulent veulent être épaulés. Pour moi, un accouchement, c'est ce qu'il y a de plus beau. Dans quel autre travail peut-on avoir des résultats aussi tangibles?»

Pour en savoir plus, on peut rejoindre Colette Sabourin Dorge au 231-5070 ou la Manitoba Association for Childbirth and Family Education au 475-1865.

Anie CLOUTIER

CULTUREL

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

♦ Au Foyer du CCFM: ***Blues Benders*** le 5 septembre et ***Pauline Gauthier***, ***Geraldine Vogel*** & ***Susan Dixon*** les 11 et 12 septembre à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ***David Hasselfield*** le 9 septembre à 21 h. Entrée gratuite (233-8972). ♦ Faites vite! La ***Chicane électrique*** a lieu le 5 septembre à 20 h dans la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Admission: 6 $. ♦ La soprano Henriette Schellenberg lance la saison 1997-1998 de ***Virtuosi Concerts*** le 6 septembre à 20 h au Jubilee Place (181, rue Riverton). Le 17 octobre, ne manquez pas ***Chamber Music Unlimited*** au WAG. Admission: 20 $, 18 $ âge d'or et étudiants, 12 $ enfants de moins de 12 ans (785-9000). ♦ À l'affiche du West End Cultural Centre (586, avenue Ellice): ***Fubuki Daiko et Tiffany Tamaribuchi*** les 5 et 6 septembre et ***Richard Moody, Strange Angels & Delina*** le 11 septembre. (783-6918). ♦ L'OSW reçoit le pianiste ***Jon Kimura Parker*** le 19 septembre à 20 h. (949-3999).

CINÉMA

♦ Du nouveau au Planétarium: ***Galaxies*** du 9 septembre au 30 novembre. Également à l'affiche: ***Return to Mars*** jusqu'au 7 septembre (943-3142).

THÉÂTRE

♦ Le Cercle Molière lance sa saison 1997-1998 avec ***Pour un Cheval et un piano*** de Hervé Dupuis, du 30 septembre au 18 octobre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ (233-8972).

DANSE

♦ ***Karen Kane*** sera de passage à Winnipeg du 1er au 4 octobre dans le cadre de sa tournée d'adieu. Les représentations auront lieu à la salle du Centenaire du 1er au 4 octobre à 20 h. Billets: de 45 $ à 85 $ (780-3333). ♦ ***Les Grands ballets canadiens*** seront de passage à Winnipeg du 30 septembre au 1er octobre (956-2792).

EXPOSITIONS

♦ La galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) présente ***Paris dans les années 60***, du photographe américain Imogen Cunningham du 27 septembre au 25 octobre. Vernissage le 27 de 14 h à 17 h (477-1515). ♦ À la galerie du CCFM: ***Terre Lumineuse*** de Roger Lafrenière jusqu'au 21 septembre. ♦ Du 1er au 7 novembre, ne manquez pas l'exposition du sculpteur ***Émile Chartier*** au Major and Minor Musical Supplies (354, rue Marion, 233-7232). ♦ Du 6 au 20 septembre au Conservatoire du parc Assiniboine: l'exposition de ***Printmakers Ten*** (254-8501). ♦ Au WAG du 16 septembre au 30 novembre découvrez les œuvres des récipiendaires du prix Saidye Bronfman avec ***Transformation.*** Louise Genest, gagnante de 1995, animera un atelier de reliure les 20 et 21 septembre (786-6641). ♦ Dans le cadre de la série ***Art for lunch*** du WAG, rencontrez la conservatrice de l'exposition Walter Gramatté, Sarah McKinnon le 10 septembre à 12 h. C'est gratuit! (786-6641).

PLEIN AIR

♦ L'Association des bénévoles du Lower Fort Garry, le Selkirk Community Paddling Club et le Lieu historique national du Lower Fort Garry vous invitent à leur ***troisième course de canot sur la rivière Rouge*** le 7 septembre à 11 h 30 au Lower Fort Garry (32 km au nord de Winnipeg sur la route 9). Les courses seront suivies d'un repas historique de ragoût et de bannock. Frais d'inscription: 10 $ (785-8577).

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Spectacle du 150e de la Cathédrale

Voyage dans l'espace et le temps

Messeigneurs Béliveau, Baudoux, Taché, Provencher et Langevin se sont rencontrés le 28 août devant la Cathédrale de Saint-Boniface, traversant le temps et l'espace pour célébrer les 150 ans du diocèse qu'ils ont dirigé.

Les 11 et 12 septembre, ils seront rejoints par Marie-Anne Gaboury, Sœur Valade, 40 chanteurs, 60 représentants de communautés religieuses, 20 comédiens, six danseurs, les chevaliers de Colomb, la Compagnie du Sieur de La Vérendrye et saint Boniface lui-même.

Ensemble ils revivront en chants, en danses et en paroles, les grandes étapes de la fondation du diocèse avec *L'Église, Mère de l'Ouest*, un spectacle son et lumière signé Marcien Ferland.

La narration du spectacle, d'une durée d'une heure 40 minutes, sera assurée par Francis Fontaine. Les pièces musicales, fait remarquer Marcien Ferland, sont tirées d'un répertoire très vaste allant du chant grégorien aux hymnes modernes en passant par le folklore français et les chants des Voyageurs. «Il s'agit essentiellement d'une narration ponctuée de chants et de saynètes pour souligner les étapes importantes de l'histoire du diocèse», précise-t-il.

«On va rallumer l'incendie de 1968, lance le grand maître d'œuvre de la méga-production. On va installer des bouteilles de gaz comprimé dans la rosace de la Cathédrale et braquer des projecteurs rouge dessus. Ça devrait donner un assez bon effet.»

Boniface, un Anglais chargé par le pape Grégoire II d'aller évangéliser certaines peuplades en Allemagne, est également de la partie. Le script contient en effet une scène le montrant abattant un chêne consacré au dieu Thor, le dieu de la foudre. «En abattant leur arbre sacré, Boniface a très fortement impressionné les Thuringiens du Moyen-Âge et je crois que les spectateurs modernes le seront tout autant», indique Marcien Ferland.


photo: Anie Cloutier

Philippe LeQuéré, Napoléon Boulet, Gérald Proteau, Silvio LaFlèche et Maurice Fontaine, alias Messeigneurs Béliveau, Baudoux, Taché, Provencher et Langevin.

Sous les projecteurs

Dotée d'un tel mandat, la production comporte son lot de difficultés, à commencer par les costumes d'époque. «C'est un défi intéressant, lance Marie-Benoist-Martin, costumière. Je connais Marcien depuis toujours et c'est lui qui est venu me demander de l'aider pour les costumes. C'est difficile de lui refuser quelque chose et comme je croyais que que je n'aurais pas grand-chose à faire... Mais les soutanes ne sont pas si facile à trouver! Je suis certaine qu'on va finir par arriver, mais on n'est pas en avance. Et puis ce n'est pas tout de trouver les soutanes, il faut que nos comédiens rentrent dedans, ce qui n'est pas évident! On aurait peut-être dû trouver les soutanes d'abord et les comédiens qui vont dedans ensuite?»

Recruté par Marcien Ferland pour camper le personnage de l'abbé Provencher, Silvio LaFlèche raconte comment il s'est vu offrir le rôle du fondateur du diocèse. «J'étais à un goûter après un enterrement. C'est là que Marcien m'a "spotté". Il m'a téléphoné dans la soirée et m'a dit combien je ressemblais physiquement à l'abbé Provencher. Je n'ai pas pu lui refuser. Pour moi, c'est un honneur. Les gens d'Île-des-Chênes sont tous fiers de moi. Même qu'en sortant de la messe le dimanche, il y a des farçeurs qui se sont mis à genoux en disant Monseigneur!»

«Un bon matin, Marcien est venu me voir en me disant que je ressemblais à Monseigneur Langevin, fait écho Maurice Fontaine. Il doit avoir une bonne mémoire parce que ça faisait un bout de temps que je ne l'avais pas vu! Mais je n'ai pas pu lui dire non. J'avais déjà marqué mon calendrier parce que je ne voulais pas manquer ce spectacle. Là, c'est formidable, je vais le voir de l'intérieur. C'est encore mieux!»

Hélène McCarthy, Lucienne Loiselle, Hélène Proteau et Rosianne Marcoux (alias sœur Lagrave, sœur Valade et deux sœurs Grises) se disent toutes quatre très fières de prendre part au spectacle. «C'est plus que de la simple interprétation historique, indique Lucienne Loiselle, membre de la Compagnie du Sieur de La Vérendrye.

Les sœurs Grises ont réellement existé et ont eu une grande importance pour Saint-Boniface. Et puis, le rôle de mère supérieure ne me va pas trop mal.» «C'est vraiment un tout petit rôle, fait remarquer Hélène Proteau. Mais on a l'intention de prendre nos deux petites scènes au sérieux.» «Nous nous connaissons toutes les quatre, ajoute pour sa part Rosianne Marcoux. Nos parents et amis vont venir nous voir jouer. Ça va être difficile de garder notre sérieux! Mais je souhaite que ça réussisse.»

L'expérience revêt par ailleurs une importance particulière pour certains comédiens. «J'ai vu brûler la Cathédrale en 1968, se souvient Silvio LaFlèche. Je travaillais pas loin. On est arrivé en courant vers 11 h et on est resté là jusqu'à 22 h à regarder les pompiers de Saint-Boniface et les renforts venus de Winnipeg essayer de combattre l'incendie. Monseigneur Beaudoux était là, il y avait du monde qui pleurait.»

Pour Harvey Chartrand, qui campe un des deux personnages métis, l'association est plus heureuse. «C'est mon arrière-grand-père, André Gaudry qui a construit la première église à Saint-Boniface. Il était maçon de formation et originaire de Sault-Sainte-Marie. C'est Monseigneur Taché lui-même qui l'a fait venir ici. C'est un honneur pour moi de jouer devant la Cathédrale, puis je ne suis pas gêné du tout, c'est comme les pièces du Festival du Voyageur.»

Anie CLOUTIER

Le Gala a 20 ans

Mais le homard est toujours frais

Dans moins d'une semaine, plus de 5 000 homards prendront leur envolée du Nouveau-Brunswick vers Winnipeg. Cette cargaison peu commune, bien que de plus en plus volumineuse, est reçue avec joie annuellement depuis presque 20 ans. Et comme pour faire honneur à cette bonne chaire qui nous vient directement de la mer, les invités au Gala du homard se font aussi de plus en plus nombreux chaque année. Le 13 septembre prochain, ils seront plus de 900 à se rendre au Centre des congrès de Winnipeg pour célébrer le 20e anniversaire de l'événement gastronomique désormais le plus couru dans la communauté francophone.

«Les premières années, on ne servait pas du homard, raconte la coordonnatrice du Gala, Brigitte Léger. La première année, on avait servi du bison et la deuxième, du lapin. C'est seulement à partir de la quatrième année qu'il y a eu du homard. Mais c'est resté!»

Aujourd'hui, le Gala du homard est devenu un rendez-vous annuel. Pour certains, c'est l'occasion de sortir les tenues de soirée; pour d'autres, l'occasion de faire un don au Cercle Molière. Mais pour tous, c'est la chance de manger jusqu'à satiété de ce crustacé.

«Si on considère le nombre de homards que certains peuvent manger, les prix des billets ne sont pas si chers que ça, souligne Brigitte Léger. Mais avec les coupures un peu partout, il y a beaucoup de compagnies qui voient dans le gala une façon de récompenser leurs employés. Ça leur donne des reçus d'impôt et les employés sont contents.» La coordonnatrice avoue cependant qu'avec les changements apportés dans la programmation du Cercle Molière, beaucoup moins de gens se sont procuré les «Galabonnements».

Les deux dernières années ont néanmoins été des plus profitables pour la compagnie de théâtre, avec un surplus de 18 000 $ l'an dernier et un autre de plus de 20 000 $ en 1995. Cette année, les bénévoles du comité du Gala visent encore un objectif 20 000 $. «Même s'il y a plus de gens, les prix n'arrêtent pas de monter, affirme Brigitte Léger, qui en est à son 7e gala. Ça nous coûte de plus en plus cher pour l'organiser. Cette année, en homard seulement, ça va nous coûter à peu près 22 000 $.»


Archives La Liberté

Brigitte Léger.

En ce 20e anniversaire de l'événement, le Cercle Molière tient à reconnaître ses nombreux partenaires et ses convives qui, année après année, participent au Gala du homard. En plus de la traditionnelle présentation de la saison du Cercle Molière, il y aura entre autres des entrevues d'invités réguliers et un montage photo des 20 dernières années. «C'est très important pour nous, dit Brigitte Léger. Par exemple, il y a plus de 10 000 $ en prix juste pour les encans. C'est beaucoup d'argent ça! Et il y a les Caisses populaires qui offrent le vin chaque année. Sans leur contribution, on ne pourrait pas arriver.»

Organisation et souvenirs

Brigitte Léger en est à l'organisation de son dernier Gala du homard. Attendant son troisième enfant, elle passera le flambeau l'an prochain à Paulette Desaulniers-Bernard. «J'ai mis toutes les idées que j'avais dans le gala, confie la coordonnatrice. Le gala a besoin de quelqu'un avec des idées nouvelles.»

Elle se souvient par contre de quelques faits cocaces concernant le Gala du homard. «Je me souviens d'une année où le homard était en retard. Le cocktail avait commencé à 18 h 30 et, à 19 h, le homard était encore à Toronto. Il a fini par arriver!. On a mangé jusqu'à minuit ce soir-là! Cette année je me sens mieux parce qu'une partie du transport est commanditée par Air Canada et ils ont une table au gala...»

La coordonnatrice souligne également l'ampleur qu'un tel contrat peut prendre pour le Centre des congrès de Winnipeg. «Ce n'est pas eux qui préparent le repas, alors c'est pas aussi facile. Et puis, leur cuisine n'est pas assez grande pour faire réchauffer tous le homard en même temps. Ils doivent mettre plein de bacs dans les corridors. La première fois qu'on a fait affaire avec eux, ç'a été une soirée de cauchemar pour eux. Mais maintenant, ils savent ce qu'on veut.»

Parmi tous les casse-tête que peut causer l'organisation d'un événement d'une telle envergure, Brigitte Léger indique que le travail de placer les gens est certainement le plus compliqué. «On veut que les invités passent une bonne soirée. On essaie donc de les asseoir avec des gens qu'ils connaissent. C'est pas évident quand tu reçois l'appel à deux semaines d'avis d'un couple qui veut être assis avec telle ou telle personne. C'est ce qui prend le plus de temps! Mais c'est ce qu'il y a de plus important si on veut que les gens s'amusent et qu'ils reviennent l'année suivante.»

Carole THIBEAULT

Plaisirs de fin d'été

Deux activités familiales ont retenu l'attention en cette dernière longue fin de semaine d'été. Tout d'abord les résidants de Sainte-Anne ont célébré les «Dawson Trail Days» les 30 et 31 août tandis qu'environ 350 personnes sont venues déguster du bon maïs à la Maison-Riel qui tenait le 31 août sa traditionnelle épluchette de blé d'Inde.

À la Maison-Riel







... et à Sainte-Anne...





Photos: Anie Cloutier et Carole Thibeault

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 septembre 1997



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Bonjour chez vous
- 9h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christaine Charette en direct
- 11h30 Du tac au tac
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Terre humaine
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les Sœurs Reed
- 15h00 Seinfeld
- 15h30 Les Chatouilles
- 15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me au V)
- 15h45 Petite étoile (Me et J) / Rouli-roulotte (V)
- 15h59 0340
- 16h00 Un cas très spatial (L) / La Série des aventures (M) / Chassé-Croisé (Me) / Alerte sur Jupiter (J) / Woof (V)

Lundi

- 16h30 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 La Petite Patrie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Omertà-La Loi du silence
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Découverte
- 0h20 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Océane
- 17h00 La Petite Patrie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Personnages
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Le Bal des casse-pieds**. *Fr. 1991. Comédie. Henri est un vétérinaire tolérant qui a le malheur d'attirer les casse-pieds de tout acabit. Un jour, il croise Louise, qui semble avoir la même particularité.*
- 1h55 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 La Petite Patrie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- 19h00 Virginie
- 19h30 Maman chérie
- 20h00 Le Volcan tranquille
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Vues d'ici
- 2h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 La Petite Patrie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Flirting**. *Austr. 1990. Comédie dramatique. En Australie, à la fin des années 60, une idylle se noue entre un intellectuel et une jeune Ougandaise.*
- 1h55 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Au-delà du miroir
- 17h00 La Petite Patrie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Première nations
- 19h00 Le Baseball Labatt 50
- 21h30 Le Téléjournal
- 21h55 Le Point médias
- 22h30 Manitoba ce soir
- 23h00 Tac
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h51 Cinéma: **Bons baiser d'Hollywood**. *É.-U. 1990. Comédie satirique. Après un séjour dans une clinique de désintoxication, une actrice doit se résoudre à accepter un rôle dans un film de deuxième ordre et à retourner vivre chez sa mère.*
- 2h30 Fin des émissions

Samedi

- 6h10 Il était une fois... la vie
- 6h35 Johnson et ses amis
- 6h45 Les Aventures de Bouli
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Le Monde de Richard Scarry
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h15 Fensec
- 8h30 Kléo
- 9h00 Timon & Pumbas
- 9h30 Couacs en vrac
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Mon ami Willy
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Fais-moi peur!
- ➤ 12h00 Cinéma: **La Chevauchée magique**. *Irl.-É.-U.-G.-B. 1992. Conte.*
- 14h00 L'Accent francophone
- 14h30 Ma vie pour les animaux
- 15h00 Vie de chalet
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Chapeau melon et bottes de cuir
- 17h00 Le jeune Indiana Jones
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 C'est juste une farce!
- 19h00 Un gars, une fille
- ➤ 19h30 Cinéma spécial. **Quiz Show**. *É.-U. 1994. Drame. En 1958, à New York, un scandale éclate lorsqu'un avocat découvre que les concurrents d'un jeu télévisé étaient informés à l'avance des réponses aux questions qui leur étaient posées.*
- 22h15 LeTéléjournal
- 22h39 La Météo
- 22h40 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h00 Télé-sélection: **La Filature**. *É.-U. 1987. Drame policier. Grâce à la complicité d'un proche, un criminel dangereux s'évade de prison. À Seattle, la police croit qu'il tentera de rejoindre une ancienne maîtresse et met la maison de celle-ci sous surveillance constante.*
- 1h25 Fin des émissions

Dimanche

- 6h15 Il était une fois... les Amériques
- 6h35 Budgie, le petit hélicoptère
- 6h45 Hitoires de peluches
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Petit ours
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Arthur
- 8h00 Raconte-moi une chanson
- 8h30 La Bande à Picsou
- 9h00 Bravo la famille
- 9h15 Franc-Croisé
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Scully rencontre
- 11h30 Branché
- 12h00 La Semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 Le jardin oublié
- 14h30 Entre elle et moi
- 15h00 Siècle du peuple
- 17h00 Zap
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 *Making of* les Prix Gémeaux
- 20h00 Les Beaux Dimanches: *Concours de scénarios.* **Nabila**
- 21h00 Les Beaux Dimanches: *Les Grands dossiers du Point.* **La Trappe des animaux**
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La Météo
- 22h25 Au-delà des apparences
- 23h25 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Ciné-club: **Les Ailes du désir**. *Fr.-All. 1987. Comédie dramatique. Deux anges observent la ville de Berlin encore meurtrie par la guerre, se désolant de ne pouvoir aider les humains. L'un deux s'éprend d'une jeune trapéziste et décide d'adopter la condition humaine.*
- 2h00 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 La belle et la bête
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les mordus (Ma au J) / Chambres en ville III (V)

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Monopoly
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Dynastie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info national média
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Terre 2
- 19h00 Le Match de la vie
- 20h00 Le crime d'Ovide Plouffe
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info national média
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œuf d'or
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Histoire vraie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Info national média
- 1h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Politiquement Colette
- 18h30 La Vie est un sport dangereux
- 19h00 Beverly Hills, 90210
- 20h00 La Bête
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info national média
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Un don pour tuer**. *Am. 1992. Drame policier. Témoins de l'assassinat d'un collègue de travail, deux étudiants à l'emploi d'une compagnie pétrolière sont victimes d'un chantage de la part du meurtrier.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Au Nom du père et du fils
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Info national média
- 1h04 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- [illegible] Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Sailor Moon
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Les ailes de la mode
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Fleurs et jardins
- 13h00 Tournoi de quilles en équipes
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end. **Big**. *Am. 1988. Comédie fantaisiste. Après avoir formulé un vœu devant une machine à souhaits de fête foraine, un jeune garçon se retrouve transformé en un homme de trente ans.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Le perroquet vert**. *Am. 1993. Drame. Accusé d'avoir volé le perroquet de sa directrice d'école, un jeune garçon s'adjoint l'aide d'un vétérinaire afin de retrouver le véritable coupable.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Fièvre à l'université**. *Am. 1994. Drame social. La vie sur un campus universitaire californien vue à travers les expériences de trois étudiants.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 TVA Sports
- ➤ 22h57 Ciné-lune: **La cage aux poules**. *Am. 1982. Comédie musicale. Au Texas, un animateur de télévision part en guerre contre une maison de tolérance déjà installée depuis plusieurs années.*
- 1h25 Info Karonana
- 1h40 Info national média
- 3h40 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end. **La vie est un téléroman**. *Am. 1991. Comédie satirique. Les tribulations d'une vedette de téléromans qui doit faire face à une rivale intrigante tout en s'occupant de sa jeune nièce qui veut devenir actrice.*
- ➤ 15h00 Cinéma en famille. **Rêves électriques**. *G.-B. 1984. Comédie fantaisiste. Les tribulations d'un jeune architecte qui a fait l'acquisition d'un ordinateur doté d'une personnalité propre.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Guy Cloutier... Star d'un soir
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Un ange gardien pour Tess**. *Am. 1994. Comédie dramatique. Un agent des services secrets est assigné au service de l'ex-première dame du pays qui rend la vie dure à tout le monde avec ses caprices.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h25 TVA sports
- 21h51 Complètement marteau
- 22h20 Infopublicité
- 23h14 Info national média
- 1h14 Fin des émissions

À la télévision de la SRC le dimanche 14 septembre à 20 h:

Nabila

Dans l'ouest de la métropole, deux couples d'un certain âge, l'un juif et l'autre arabe, ont tissé des relations de bon voisinage et même d'amitié. Leurs rapports seront cependant sérieusement mis à l'épreuve lorsque les deux femmes, Nabila et Rachel, auront la même inspiration: celle d'inscrire leur mari au concours de Monsieur Ville Saint-Laurent senior, qui vient tout juste de s'ouvrir.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 14 septembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal à l'occasion du 150e anniversaire de l'arrivée de la communauté religieuse Sainte-Croix au Canada. Président: Claude [illegible], prêtre



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Bêtes pas bêtes + (L) / *À communiquer* (Ma) / Autant savoir (Me) / Le Martin-trotteur (J) / *À communiquer* (V)
- 8h00 Les Heures chaudes de Montparnasse (L) / Zig zag café (Ma) / Claire Lamarche (Me) / La Suisse et la guerre (J) / Laure Rièse (V)
- 8h45 *À communiquer* (Me)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L) / Les Grandes Énigmes de la science (Ma) / Temps présent (Me) / Strip-tease (J) / *À communiquer* (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris Lumières
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 40° à l'ombre
- 13h30 C'est la vie (L) / Les Belges du bout du monde (Ma) / Panorama (Me) / Y'a pas match (J) / Découverte (V)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 La Chance aux chansons
- 15h15 Gourmandises
- 15h30 *À communiquer* (L) / Regards d'Afrique (Ma) / Le Martin-trotteur (Me) / *À communiquer* (J) / Arobas (V)

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les Z'amours
- 17h30 Évasion
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Paris Lumières
- 19h00 Le cœur au show: Mr. Eddy Mitchell
- 21h00 *A communiquer*
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Évasion
- 22h30 40° à l'ombre
- 0h00 Le Soir 3
- 0h30 Musique classique
- 1h30 *À communiquer*
- 2h30 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les Z'amours
- 17h30 Évasion
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Paris lumières
- 19h00 V comme vengeance: Un amour tardif
- 20h30 *À communiquer*
- 20h45 Viva
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Évasion
- 22h30 40° à l'ombre
- 0h00 Le Soir 3
- 0h30 Vue sur la mer
- 1h45 Outremers
- 2h45 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les Z'amours
- 17h30 Évasion
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Paris lumières
- 19h00 Pulsations
- 20h00 Les beaux messieurs de Bois-Doré
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Évasion
- 22h30 40° à l'ombre
- 0h00 Le Soir 3
- 0h30 V comme vengeance: Un amour tardif
- 2h00 *À communiquer*
- 2h15 Panorama
- 2h45 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 *À communiquer*
- 17h00 Les Z'amours
- 17h30 Évasion
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Paris lumières
- 19h00 Laure Rièse
- 20h00 *À communiquer*
- 21h00 Montagne
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Évasion
- 22h30 40° à l'ombre
- 0h00 Le Soir 3
- 0h30 Les beaux messieurs de Bois-Doré
- 2h00 Bon week-end
- 2h30 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les Z'amours
- 17h30 Évasion
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Paris lumières
- 19h00 Thalassa
- 20h00 Des trains pas comme les autres
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Évasion
- 22h30 40° à l'ombre
- 0h00 Le Soir 3
- 0h30 Jeux sans frontières
- 2h15 Sport Africa
- 2h45 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Référence
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Visions d'Amérique
- 6h45 La méthode Victor
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Génies en herbe international
- 7h55 TV5 minutes
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Sport Africa
- 9h45 7 jours en Afrique
- 10h00 Reflets
- 11h00 Horizons francophones
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Arobas
- 13h00 Magellan
- 13h30 Ciao !
- 14h00 Journal télévisé TV5
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide du samedi
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Jeux sans frontières
- 20h15 Vue sur la mer
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Concert intime: Daniel Bélanger
- 22h30 Bon week-end
- 23h00 Fort Boyard
- 23h45 Génération sensations
- 0h00 Le Soir 3
- 0h15 Le Cœur au Show: Mr. Eddy Mitchell
- 2h15 Portrait d'artistes
- 2h45 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Rêves en Afrique
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Horizons francophones
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Génies en herbe
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 Bus et compagnie
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musique classique
- 10h30 Mouvements
- 11h00 Référence
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal télévisé de France 3
- 12h00 Fort Boyard
- 12h45 Génération sensations
- 13h00 Portrait d'artistes
- 13h30 Concert intime: Daniel Bélanger
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Bêtes pas bêtes +
- 15h00 Jardins et loisirs
- 15h30 *À communiquer*
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Montagne
- 17h00 Outremers
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Bons baisers d'Amérique
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Strip-Tease
- 22h27 La météo des 5 continents
- 23h00 Les Heures chaudes de Montparnasse
- 0h00 Le Soir 3
- 0h15 *À communiquer*
- 0h30 Pulsations
- 1h30 Reflets
- 2h30 RFI



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- [illegible] Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- [illegible] Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 L'édition internationale
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Raison passion
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Scully RDI
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Griffe
- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Montréal en spectacle
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Au travail!
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à...
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Un Canadien à...
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Bulletin de santé
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 La semaine verte
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Un Canadien à...
- 12h30 Impact
- 13h00 Courants du Pacifique
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Horizons francophones
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 La facture
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Info-nuit
- 3h30 Horizons francophones
- 4h00 Bulletin de santé

Présentations de Jeux d'envergure

Les Jeux en valent la chandelle

Winnipeg, Québec, Victoria, Brandon et maintenant Ottawa-Hull: qu'ont-elles, ces villes canadiennes, à tant vouloir obtenir l'organisation d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale? Le prestige, disent-elles, en vaut le coût et les retombées demeurent pour de longues années.

Winnipeg, Québec, Victoria, Brandon et maintenant Ottawa-Hull: qu'ont-elles, ces villes canadiennes, à tant vouloir obtenir l'organisation d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale? Le prestige, disent-elles, en vaut le coût et les retombées demeurent pour de longues années.

Les villes d'Ottawa et Hull sont les dernières en lice a avoir été bénies des jeux. Elles ont en effet été choisies le 29 août pour présenter la quatrième édition des Jeux de la francophonie, qui auront lieu du 8 au 21 juillet 2001. Pourtant, le président de la France, Jacques Chirac avait publiquement appuyé la candidature de Beyrouth au Liban. Et le gouvernement libanais avait investi plus de 500 000 $ pour des présentations et la conception d'un documentaire promotionnel. Selon les observateurs, l'incertitude politique qui règne à Beyrouth à nui à ses chances d'obtenir les Jeux.

La délégation de Hull-Ottawa a dépensé plus de 100 000 $ pour promouvoir sa candidature. «Nous sommes extrêmement heureux d'avoir été choisis, souligne le maire de Hull, Yves Ducharme. Nous avons les infrastructures et la volonté de présenter des Jeux qui plairont à tout le monde. Ça fait dix ans qu'on vante les mérite de Hull-Ottawa devant les autorités des Jeux! Ce sera la première fois qu'une ville d'Amérique présentera les Jeux de la francophonie.» Les retombées économiques pour la région de l'Outaouais sont estimées à plus de 20 millions $, précise-t-il.



photo: Marc-Éric Bouchard

Pour Laurent Bisson (Jeux Panaméricains) et Mario Vachon (Jeux du Canda), c'est très passionnant de mener à terme ces événements d'envergure.

La troisième édition des Jeux de la francophonie, qui regroupent artistes et sportifs de plus de 30 pays, se déroule présentement au Madagascar jusqu'au 6 septembre. Le volet sportif comprend l'athlétisme, la boxe, le judo et le soccer. Du côté culturel, des chanteurs, peintres, sculpteurs, danseurs, photographes et écrivains participent à des concours. Le Canada y est entre autres représenté par l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

Toutes les villes veulent des Jeux

Le président du comité organisateur des Jeux de Brandon, Dyck Scott, considère que la présentation d'événements sportifs rapporte beaucoup aux villes. «Plusieurs villes investissent beaucoup d'argent dans le domaine touristique, souligne-t-il. Quand les villes réussissent à présenter des Jeux, elles souvrent sur le monde et font dévouvrir aux visiteurs leurs richesses et leur culture.»

Dyck Scott, souligne que Brandon profitera maintenant des installations construites pour les Jeux du Canada. «Même si les Jeux n'ont duré que deux semaines, les commerces en ont profité, dit-il. Imaginez l'impact que les Jeux panaméricains auront sur la ville de Winnipeg. Le Manitoba s'ouvrira sur les Amériques. Des téléspectateurs de partout à travers le monde découvriront Winnipeg et le Manitoba.»

Le Manitoba en sortira gagnant

Coordonnateur des projets spéciaux pour les Jeux panaméricains, Laurent Bisson rappelle que l'obtention des Jeux de 1999 permet au Manitoba d'obtenir le financement nécessaire à l'amélioration de ses infrastructures sportives. «Les installations de standards olympiques de Winnipeg lui permettront par la suite de présenter d'autres compétitions internationales», mentionne-t-il.

Selon Laurent Bisson, le moment le plus difficile pour le comité organisateur des Jeux panaméricains a été l'attente de la décision des juges. «Nous étions en lice avec Calgary et Toronto, deux villes qui avaient investi beaucoup plus d'argent que Winnipeg dans la promotion de leur candidature, rappelle-t-il. Mais c'est finalement nous qui avions la meilleure organisation.»

Le gouvernement fédéral encourage les villes canadiennes à présenter leur candidatures en vue de l'obtention de tels événements. Le fédéral injecte beaucoup d'argent dans les Jeux panaméricains, explique Laurent Bisson. Les villes veulent profiter de ces fonds tout en bénéficiant des retombées économiques. Le Manitoba est très choyé de pouvoir présenter pour une deuxième fois les Jeux panaméricains. En 1967, Winnipeg a bien relevé le défi et nous voulons en faire un autre succès en 1999.»

Ce qui réjouit Laurent Bisson, c'est aussi que le centre des statistiques du Manitoba a conclu, dans un rapport divulgué au printemps dernier, que les Jeux panaméricains seront profitables pour la ville: les retombées devraient de loin dépasser les dépenses.

Le président du conseil des Jeux du Canada, Lane MacAdam, estime aussi que les villes ont beaucoup à gagner en présentant des Jeux. «Les villes qui réussissent à influencer le comité de sélection en leur faveur savent bien qu'elles bénéficieront de l'impact des Jeux avant, pendant et après, signale-t-il. Pour plusieurs villes, l'organisation de jeux d'envergure nationale ou internationale constitue une chance en or de se démarquer des autres villes.» Les prochains Jeux du Canada seront présentés à Corner Brook, Terre-Neuve (1999) et à London, Ontario (2001).

Par ailleurs, la métropole canadienne,Toronto, tente depuis une dizaine d'années d'obtenir la tenue des Jeux panaméricains et des Jeux olympiques. La ville reine avait investi plus d'un million $ en promotion pour l'obtention des Jeux panaméricains de 1999. Toronto avait également posé sa candidature pour les Jeux olympiques d'été de 1996. Mais, c'est Atlanta qui ait été choisie.

Marc-Éric BOUCHARD

Repêché par le Canadien en juin dernier

Daniel Tétrault a des fourmis dans les jambes!

Au camp d'entraînement des Wheat Kings de Brandon depuis le 29 août, Daniel Tétrault de La Broquerie participera au camp des recrues du Canadien de Montréal du 8 au 17 septembre prochain.

Le jeune défenseur de 17 ans s'envolera pour Montréal le 5 septembre. Durant son séjour de neuf jours, il jouera dans l'uniforme du Canadien quatres matchs hors concours. Les 13 et 14 septembre, il affrontera les Maple Leafs de Toronto au Centre Molson. Par la suite, il jouera contre Wayne Gretzky et les Rangers de New York (16 septembre) et contre les Flyers de Philadelphie (17 septembre). «Ces parties hors concours me permetront de me faire valoir, lance-t-il. Je suis très excité, j'espère de bien faire et surtout de ne pas subir de blessures. Je me suis entraîné tout l'été et j'entrevois avec beaucoup d'optimisme la prochaine saison.»



Archives La Liberté

Daniel Tétrault: «Je ne veux pas décevoir le Canadien de Montréal.»

Daniel Tétrault est conscient qu'il sera surveillé de près par les dépisteurs du Canadien de Montréal. «Il veulent que je me développe, dit-il. Ils veulent s'assurer que je serai bien encadré. Je vais leur montrer que je suis capable de jouer sous la pression des dépisteurs et des partisans. Nous sommes neuf joueurs des Wheat Kings qui ont été repêchés par une équipe de la Ligue natinale. L'organisation de Brandon est très compétente. Nous voulons montrer aux autres équipes que notre élimination rapide du printemps dernier est seulement une erreur de parcours.»

Daniel Tétrault qui revient d'un camp de perfectionnement de l'équipe canadienne junior présenté à Toronto du 18 au 22 août, espère être sélectionné pour représenter le Canada au championnat mondial de hockey junior, qui aura lieu à Helsinki en Finlande à la fin de décembre. «J'ai toujours voulu participer à un championnat du monde de hockey, souligne-t-il. Je jouerai de mon mieux avec les Wheat Kings, et si je suis choisi pour représenter mon pays, tant mieux.»

Les Wheat Kings inaugureront leur saison régulière le vendredi 26 septembre en accueillant les Pats de Regina au Centre Keystone de Brandon.

Marc-Éric BOUCHARD

Nécrologies


Pauline Plante
(Née Guay)

Soudainement, le mardi 26 août 1997, Pauline Plante est décédée à l'âge de 72 ans.

Elle laisse dans le deuil son cher époux, Wilfrid Plante; ses cinq enfants Paul (Martha), Antoine (Marie-Jeanne), Lisette Dupré (Ken), Gilles (Cécile), Ginette Normandeau (Louis); 12 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi deux frères, Maurice et Henri, et trois sœurs, Clésianne, Georgette et Simone.

Elle fut précédée par ses parents ainsi que trois frères et deux sœurs.

Les prières ont eu lieu à 19 h, le vendredi 29 août 1997 au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a été célébrée à 10 h le samedi 30 août 1997 à la Cathédrale de Saint-Boniface par le père André Sylvestre, célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface sur la rue Archibald.

La famille désire remercier le personnel du deuxième étage au Centre Taché pour les excellents soins offerts à Pauline.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949 ou sans frais au 1–888–233–4949.

Albert Brisson

À la suite d'une lutte courageuse contre le cancer, Albert Brisson est décédé paisiblement au Riverview Health Centre, le 29 août 1997, à l'âge de 77 ans.

Se souviendront affectueusement de lui son épouse depuis 50 ans, Rachel; ses enfants bien-aimés: Maurice (Lorri), Michelle (Paul Fenez), Rita (Ronald Sabourin), Norman et Paul (Tami); et ses petits-enfants Jason Brisson, Natalie et Damien Fenez, Roxanne, Julie et Nicole Sabourin, Patrick et Eric Brisson.

Albert laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Annette (Fred Single), Olive Kramble et Jeanne Brisson; ses frères Raymond et Marcel (Mavis); son beau-frère Norm Enright et sa belle-sœur Florence Brisson. Il laisse aussi ses belles-sœurs, Sr Marguerite Lemoine, SNJM, et Doris Lemoine; et ses beaux-frères: Paul Lemoine (Angéline), Étienne Lemoine et Joseph Lemoine (Claudette).

Albert a été précédé de son fils Marc; de ses parents Joseph et Rose Brisson; de sa sœur Edith Enright; de ses beaux-frères Marius Lemoine et Harold Kramble; et de sa belle-sœur Lucille Lemoine.

Toute sa vie, Albert Brisson a été un homme très actif. Vétéran de la Seconde Guerre mondiale, il a servi l'armée, la marine et la force aérienne avec dévouement au sein de l'unité 304 de Sainte-Agathe et ce, pendant de nombreuses années. Il a également été membre des Chevaliers de Colomb pendant 55 années. Il a gagné de nombreux amis en recouvrant des meubles, passe-temps qu'il avait appris par lui-même. Il aimait voyager et faire du camping avec sa famille. Albert vivait sa vie pleinement, débordant de générosité et de gentillesse; il a touché un grand nombre de personnes.

La messe des funérailles a été célébrée le mardi 2 septembre 1997 à 14 h à l'église catholique de Sainte-Agathe, présidée par l'abbé Patrick A. Morand. La messe s'est terminée à l'église, suivie de l'incinération du corps. Un enterrement privé aura lieu plus tard.

Merci au personnel attentif et compatissant de l'unité des soins palliatifs du Riverview Health Centre.

Au lieu de fleurs, les personnes qui le désirent peuvent faire un don en mémoire d'Albert à la chapelle du Riverview Health Centre (1, avenue Morley, Winnipeg, R3L 2P4).

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Chronique religieuse

Les Dogmes mariaux


Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Je crois qu'il n'y a pas d'autres saints au ciel qui soit plus vénérée et aimée que Marie, mère du Ciel et mère de l'Église. Marie est célébrée dans notre Église dans tous les grands événements de sa vie (Nativité, Visitation, Annonciation, etc, pour en nommer quelques-uns). Elle est aussi vénérée à travers une multitude de vocables qui sont des états d'âme de Marie (la miséricorde, du Perpétuel Secours, des 7 Douleurs, etc.). Elle est aussi vénérée et priée à travers les dogmes mariaux (l'Immaculée Conception, l'Assomption). C'est sur ce domaine que repose le pourquoi de cet article. D'abord c'est quoi un dogme? Un dogme est lorsque l'Église comme corps du Christ à travers son chef suprême, le Pape, se prononce d'une manière très très formelle, que l'Église appelle ex-cathedra, ce qui veut dire que dans ces circonstances le Pape ne peut pas se tromper dans ses déclarations, et sous l'inspiration de l'Esprit Saint il fait une déclaration qui fait avancer la science de la foi, de l'Église et de la théologie. On peut s'imaginer que de telles déclarations de la part du Pape, il n'y en a pas à toutes les semaines, car tous les écrits et les lettres encycliques qui nous parviennent de Rome ne font pas partie de ce bagage de connaissances qui nous viennent ex-cathedra. La dernière fois qu'un pape a fait une déclaration ex-cathedra fut en 1950 avec l'annonce du dogme de l'Assomption de Marie, c'est à dire que Marie n'a pas connu la mort naturelle comme toute personne, mais qu'elle s'est endormie dans la mort et qu'elle fut enlevée au ciel avec son corps et son âme pour prendre sa place choyée avec Dieu.

Depuis plusieurs années on demande au Saint-Siège de Rome de définir un nouveau dogme sur Marie, celui de Marie Médiatrice, Corédemptrice et Avocate. Lors du dernier Congrès mariologique international en août 1996, une Commission fut constituée pour répondre à la requête de Rome qui voulait connaître l'avis des experts sur la possibilité et l'opportunité de définir un nouveau dogme de foi sur Marie. La réponse de la Commission fut unanime et précise: il n'est pas opportun d'abandonner le chemin tracé par le Concile Vatican II et de définir un nouveau dogme. D'où qu'on le considère, le mouvement qui demande une définition dogmatique sur Marie CO rédemptrice, n'est pas dans la ligne du grand texte mariologique de Vatican II, le chapitre VIII de Lumen Gentium, qui, selon Paul VI, constitue la synthèse la plus vaste qu'un Concile œcuménique ait jamais offerte de la doctrine catholique sur la place que la très Sainte Vierge Marie occupe dans le mystère du Christ et de l'Église. Aussi il ne faut pas sous-évaluer la portée de l'enseignement mariologique de Vatican II, proposé dans le cadre d'une Constitution dogmatique, fruit de l'action de l'Esprit et à la réflexion pondérée des évêques, à qui le Seigneur a confié le devoir de garder le dépôt de la foi et de l'enseigner. Or le mouvement qui voudrait que l'on définisse un nouveau dogme marial ne suit pas la direction de Vatican II, ni dans sa requête, ni dans le contenu qu'il propose pour une éventuelle définition dogmatique.

Cette Commission théologique qui s'est penchée sur la question en 1996 en Pologne et qui vient de rendre sa décision récemment après de mûres études, était composée d'un Anglican, un Luthérien, de trois théologiens orthodoxes, et de 15 membres catholiques. Voici quels furent les points très sensibles sur lesquels les membres se sont penchés. D'abord les titres proposés pour Marie sont ambigus; ensuite Vatican II a fait seulement une faible mention de Marie comme co-rédemptrice et a évité d'en parler. Il faut donc respecter cela. Depuis le pape Pie XII dans les années 50, on a jamais appelé Marie Corédemptrice. Troisièmement même si les termes d'usage furent expliqués davantage, il faudrait se pencher encore davantage sur la question; et quatrièmement les théologiens non catholiques sont très sensibles aux difficultés œcuméniques qu'un tel dogme pourrait apporter. Le professeur Perrella à la faculté théologique Marianum de Rome explique que bien au delà des raisons que je viens d'émettre, la vraie raison du refus du nouveau dogme est qu'aucune créature, même Marie, même pas par sa coopération active dans le mystère du salut, peut être nommée sur le niveau du Verbe de Dieu, le Christ dans sa fonction très particulière à Lui de la Rédemption. Seul le Christ est le Sauveur, car même Marie elle-même, comme les autres sauvés, fut rachetée. L'Église préfère parler de Marie comme une coopératrice dans l'oeuvre de la Rédemption du Christ. Le rôle de médiation maternelle de Marie sur les croyants est subordonné à l'unique rôle absolu et universel du Christ.

Gens d'ici

Des actuaires actuels

Michel Marcon et Gaétan Ruest sont deux jeunes Franco-Manitobains qui viennent tout juste d'entrer dans la nouvelle géante de l'assurance-vie, la Great West Life. Venant de terminer leurs études à l'Université du Manitoba, ils font tous les deux partie du programme d'actuariat de la compagnie où ils travaillent comme adjoints.

«L'actuariat, c'est pas quelque chose de très connu, lance le natif de Sainte-Anne, Gaétan Ruest. C'est pas une profession qu'on voit partout dans les films mais c'est très intéressant.» Basé sur la statistique et le calcul de probabilités, l'actuariat permet de planifier les risques financiers de l'entreprise et ce, dans tous les domaines.



Michel Marcon et Gaétan Ruest.

Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Michel Marcon explique que le programme d'actuariat de la Great West Life ne pouvait pas mieux répondre à ses besoins. D'abord, l'emploi est bien rémunéré et promet de nombreux avancements de carrière. Ensuite, les deux jeunes gens peuvent poursuivre leur spécialisation pour devenir actuaires reconnus, car la compagnie offre plusieurs journées d'études payées. «C'est vraiment un bon programme et puis ça nous permet de demeurer à Winnipeg. Et ça, c'était très important pour moi», ajoute Michel Marcon.

Il faut dire que le fait de débuter leur carrière au sein d'une compagnie aussi prestigieuse que la Great West Life motivent beaucoup les deux récents diplômés. Ils sont également heureux d'arriver à un moment aussi critique pour l'entreprise qui travaille présentement sur l'offre d'achat faite à la London Life. Selon eux, très peu d'employés sont au courant des détails de cette transaction. «Ça promet d'amener beaucoup de changement et c'est très excitant», remarque Michel Marcon.

Carole THIBEAULT

MÉDECINE

Mauricio Ede, chirurgien cardiaque

La pratique au service de la recherche

La recherche ou la pratique? La médecine a ses deux facettes et, souvent, ceux qui l'exercent doivent choisir entre l'une ou l'autre. Chirurgien cardiaque et chercheur à l'Institut du biodiagnostic du Canada, Mauricio Ede est parmi les rares qui ont justement la chance de pouvoir pratiquer leur spécialisation tout en effectuant de la recherche sur le sujet.



photo: Carole Thibeault

Trois chercheurs francophones de l'Institut de biodiagnostic à Winnipeg: Roxanne Deslauriers, Mauricio Ede et Monique Jean.

«La chirurgie cardiaque est la spécialisation en médecine où tu peux vraiment faire une différence dans la vie des gens, explique le médecin originaire du Brésil. C'est pour ça que j'ai choisi de me spécialiser dans le cœur. C'est peut-être égoïste de ma part mais c'est très gratifiant de voir un malade se sentir mieux après une opération.»

Géré par le Conseil national de recherches du Canada, l'Institut du biodiagnostic t se spécialise dans la recherche sur la résonance magnétique nucléaire. En utilisant cette technologie qui permet d'effectuer des imageries ou des spectres sur ordinateurs, les chercheurs tentent de diagnostiquer plus rapidement des maladies graves telles que le cancer, les troubles cardiaques et cérébrovasculaires, l'ostéoporose, le diabète et l'arthrite.

«Mon groupe de recherche (appelé groupe des biosystèmes) travaille sur différents projets, précise Mauricio Ede. Entre autres, nous essayons de trouver de nouvelles méthodes pour protéger le cocœur et le cerveau lors d'interventions chirurgicales.» Les autres domaines de recherche de l'Institut sont l'informatique, la technologie de la résonance magnétique et la spectroscopie.

La chef du groupe des biosystèmes, Roxanne Deslauriers, explique que la résonance magnétique nucléaire, en analysant les composantes chimiques des cellules, permet de prendre des «photographies» des organes comme le font les rayons X pour les os. «L'avantage, explique-t-elle, c'est que ça nous permet de voir des tissus mous. On peut donc mieux détecter les tumeurs ou les malformations.»

L'Institut du biodiagnostic est reconnu dans le milieu médical pour son dernier prototype d'appareil à résonance magnétique intra-opératoire. Cet appareil permet d'effectuer des imageries ou des spectres dans la salle d'opération même, plutôt que de déplacer le patient dans une autre salle. «Si on fait une opération au cerveau, lance en exemple Mauricio Ede, on n'a pas besoin de tout refermer pour aller voir si on a enlevé la tumeur. On peut le faire sur place.»

Arrivé au Canada en 1994, Mauricio Ede n'a pas encore obtenu le droit de pratiquer la chirurgie cardiaque en milieu clinique. Pour l'instant, ses interventions se limitent au contexte expérimental dans le cadre de ses recherches, ce qui lui convient dans les circonstances. «Nous travaillons principalement sur des rats ou des cochons, dit-il. Le système du cochon est un bon indicateur car il ressemble beaucoup au système humain. Mon point fort est que j'ai une expérience clinique et je sais ce qui se fait ou ce qui ne se fait pas pendant une chirurgie.»

L'Institut possède un comité d'éthique très sévère au sujet de l'utilisation d'animaux. Monique Saint-Jean est surveillante au département des services chirurgicaux qui s'occupent du traitement des animaux. «Avant de pouvoir faire quoi que ce soit, explique-t-elle, les chercheurs doivent nous soumettre un protocole de recherche. Nous, on s'assure que ce qu'ils font peut avoir des bénéfices pour la communauté et qu'ils n'utilisent pas un nombre exagéré d'animaux. Enfin, on s'assure aussi qu'ils utilisent des méthodes humaines.» Ceux que l'utilisation d'animaux pourrait choquer, lance Mauricio Ede, le seraient davantage encore au Brésil où les méthodes ne sont pas toujours très «catholiques».

Parallèlement avec ses activités de chercheur, Mauricio Ede travaille à l'obention d'un doctorat à l'Université du Manitoba. Une fois ses études supérieures terminées, dans environ un an, il tentera d'obtenir une reconnaissance du Collège royal des médecins pour pouvoir exercer au Canada. «C'est certain que c'est beaucoup plus difficile que je pensais, mentionne le Brésilien. Mais parmi les pays développés, le Canada est l'un des plus justes en ce qui concerne la reconnaissance des études faites à l'étranger.»

Ce contretemps ne déplaît cependant pas à Mauricio Ede qui se considère plutôt choyé de pouvoir faire de la recherche. «La vie de médecin, c'est une vie un peu folle. Mais la recherche, c'est de la planification à long terme. Mon travail actuel est une bonne combinaison des deux.

«Opérer tous les jours, c'est bon, continue-t-il, mais il faut aussi prendre le temps de penser à ce qu'on fait. Pourquoi on utilise telle technique plutôt qu'une autre? La recherche est bonne parce qu'elle force à planifier et à s'organiser.»

Mauricio Ede ajoute en contrepartie que le milieu de la médecine au Brésil est de beaucoup différent de celui du Canada. «Au Brésil, les chirurgiens cardiaques sont nombreux et ils peuvent pratiquer plusieurs opérations par jour. Ici au Canada, il y en a environ une centaine d'actifs et les opérations ne sont pas aussi courantes. Par contre, il ne se fait pas autant de recherche.»

Carole THIBEAULT

Le Club  de Bicolo

C'est foudroyant!

Bonjour!

Ça y est! Je suis enfin revenu de vacances et chaque semaine, tu pourras lire ma page et participer aux activités que je t'ai préparées.

Tu veux m'écrire, m'envoyer des dessins, me faire des suggestions? Ne te gêne surtout pas! Et si tu fais une activité spéciale avec ta classe ou ta famille, écris-moi et envoie-moi un dessin ou une photo, je les publierai.

Amuse-toi bien et gare aux orages!

Bicolo

Des éclairs dans les cheveux?

L'autre jour, ma sœur brossait ses cheveux: nous avons vu de petites étincelles et entendu de petits craquements! Ma mère nous a expliqué que ça peut arriver quand il fait froid et sec. C'est comme si nos cheveux produisaient de petits éclairs. Deux objets que l'on frotte se chargent d'électricité. Si cette charge est assez forte, elle se dirige sur un troisième objet. Cette décharge est appelée éclair. Ce qui se produit pendant un orage et dans tes cheveux quand tu les brosses, c'est la même chose!

Les météorologues ne savent pas exactement comment les éclairs se forment. Ils pensent que les grands vents provoquent le choc des gouttelettes d'eau et des cristaux de glace à l'intérieur des nuages. Ce frottement produit une décharge électrique tellement puissante qu'elle forme une ligne lumineuse entre le nuage et le sol. Le tonnerre est simplement le bruit que produit l'éclair.

Pour savoir à quelle distance se produit un orage électrique, compte le nombre de secondes entre l'éclair et le tonnerre, et divise par trois. Cela t'indique approximativement la distance en kilomètres.

SAVAIS-TU que pendant que tu lis cette page, environ 2 000 orages électriques frappent la Terre?

SAVAIS-TU que l'éclair franchit la distance entre le nuage et le sol en moins d'une seconde?

SAVAIS-TU que l'éclair produit une chaleur quatre fois plus élevée que celle de la surface du Soleil?

SAVAIS-TU que l'éclair peut frapper deux fois le même objet, spécialement s'il est élevé, comme un arbre, la cime d'une montagne ou un grand édifice?

SAVAIS-TU que la foudre frappe jusqu'à 200 fois par année la Tour du CN à Toronto?

SAVAIS-TU qu'autrefois, les Japonais croyaient qu'ils existait un dieu Tonnerre vivant dans le ciel et commandant la foudre. Ils croyaient que ce dieu collectionnait les nombrils d'enfants!

Cherche les 16 mots de M. Beautemps

T	E	M	P	E	R	A	T	U	R	E	O	P	L
H	E	G	A	R	O	S	O	L	E	I	L	L	E
E	M	R	I	S	E	X	N	U	A	G	E	U	A
R	F	U	H	A	V	T	N	S	E	B	K	I	C
M	B	C	Z	E	U	N	E	I	G	E	I	E	S
O	R	A	G	E	O	X	R	E	S	P	O	F	B
M	R	G	R	T	I	H	R	J	E	C	G	S	A
E	H	I	E	S	V	A	E	L	I	B	E	T	R
T	U	S	L	E	K	U	E	F	D	R	E	A	O
R	S	J	E	C	J	F	L	O	C	Y	U	S	M
E	B	L	C	L	I	P	O	U	E	R	A	D	E
T	O	U	R	A	G	A	N	D	E	V	E	N	T
B	R	O	U	I	L	L	A	R	D	N	I	L	R
U	D	E	G	R	E	V	S	E	L	F	I	H	E

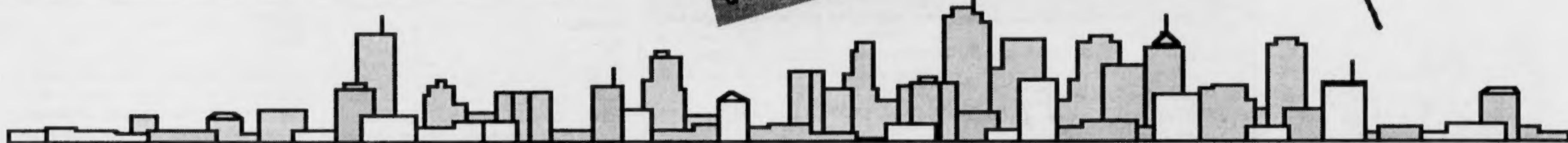
BAROMÈTRE
BROUILLARD
DEGRÉ
ÉCLAIR
FOUDRE
GRÊLE
NEIGE
NUAGE
ORAGE
OURAGAN
PLUIE
SOLEIL
TEMPÉRATURE
THERMOMÈTRE
TONNERRE
VENT

Quoi?
Tu n'es pas encore membre?

Inscris-toi! Tu recevras une carte, un macaron, et tu pourras courir la chance de gagner des prix!

Envoie-moi ton nom, ton adresse, ton âge et ton numéro de téléphone au:

Club de Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



ENDROITS EXPOSÉS À LA FOUDRE



Lorsqu'il n'y a ni arbre ni bâtiment autour de toi, la foudre risque de frapper la pointe de ton parapluie, l'objet métallique le plus élevé.

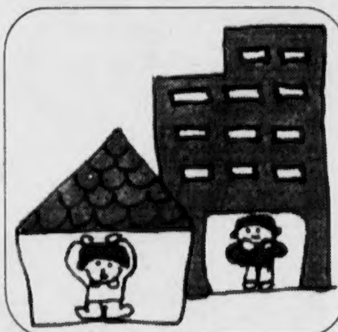


La foudre s'abat sur les grands arbres. Ne reste pas tout près, ni dessous. Si tu es surpris par l'orage et que tu ne peux te réfugier, couche-toi sur le sol.



La foudre peut frapper aussi un promeneur sur les pentes ou au sommet d'une montagne.

ENDROITS À L'ABRI DE LA FOUDRE



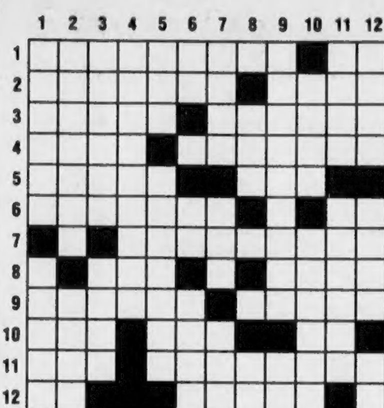
Les toits des immeubles et des maisons ont en général des paratonnerres. Alors, aucun risque!



Si tu es dans une automobile, reste dedans, sans toucher à aucun métal. Si la foudre frappe le véhicule, elle en suivra le contour pour se rendre jusqu'au sol en passant par les pneus.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 88



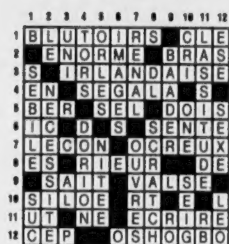
HORIZONTALEMENT

1. Choix raisonné. – Usage.
2. Égarer. – Train, manière d'aller.
3. 23e gouverneur anglais du Canada. – Vieux.
4. Cours d'eau français. – Femmes qui conduisent des ânes.
5. Fermée. – Hardi.
6. Draperie. – Coups de baguette.
7. De la famille des reptiles sauriens.
8. Adj. num. – Cap.
9. Père, mère. – Mouvement du cœur.
10. Souverain. – Cyclade. – Terminaison de verbe.
11. Reçue. – Construiras.
12. Saint. – Général vendéen (1752-1794).

VERTICALEMENT

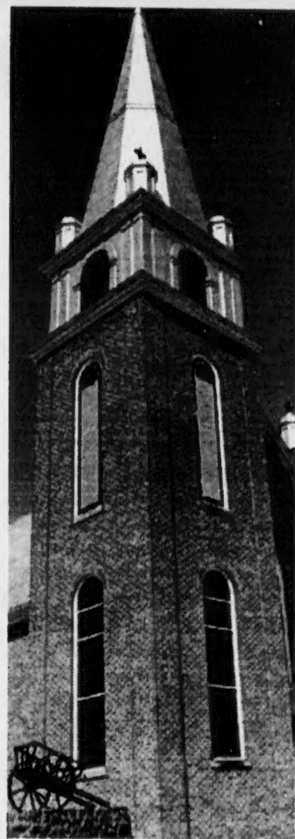
1. De premier ordre. – À la suite de.
2. Vendre. – Mois.
3. Qui prend furtivement. – Mari de Bethsabée.
4. Prén. de femme.
5. Comté. – Impératrice des Français.
6. Équerre. – Petit ruisseau. – Grosse moulure.
7. La perse. – Liquide incolore. – Argile rouge.
8. Cyclade. – Grande Bretagne.
9. Ce qu'il est impossible d'éviter. – Jumelles.
10. Marquer de la joie. – Que l'on désire.
11. Que l'on rencontre dans l'urine. – Rétracta.
12. Avis, opinion. – Fils de Jacob. – Tellement.

RÉPONSES DU N° 87



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	L	U	T	O	I	R	S	■	C	L	E
2	■	E	N	O	R	M	E	■	B	R	A	S
3	S	■	I	R	L	A	N	D	A	I	S	E
4	E	N	■	S	E	G	A	L	A	■	S	■
5	B	E	R	■	S	E	L	■	D	O	I	S
6	I	C	■	D	■	S	■	S	E	N	T	E
7	L	E	C	O	N	■	O	C	R	E	U	X
8	E	S	■	R	I	E	U	R	■	■	D	E
9	■	S	A	I	T	■	V	A	L	S	E	■
10	S	I	L	O	E	■	R	T	■	E	■	L
11	U	T	■	N	E	■	E	C	R	I	R	E
12	C	E	P	■	■	O	S	H	O	G	B	O

DÉJÀ VU



À qui appartient ce clocher?

Reconnaissez-vous ce clocher?

Voici quelques indices pour vous aider:

- Le 11 avril 1876 marque l'érection canonique de la paroisse à laquelle appartient ce clocher.
- Un grand spectacle musical est prévu pour le 14 septembre dans ce village.
- Vous l'avez vu récemment faire les manchettes des journaux télévisés et la Une des quotidiens.

RÉPONSE: Il s'agit du clocher de Sainte-Agathe.

Recette

Brochettes d'aubergines

3 aubergines (env. 350 g)
1 cuil. à café rase de paprika
1 tasse de farine
4 cuil. à soupe de fromage frais
2 œufs
2 cuil. à soupe de fromage râpé
2 pommes
1 cuil. à café rase de sel de céleri
1 l. d'huile
4 cuil. à soupe de persil haché

- Peler soigneusement les aubergines et les couper en morceaux. Faire une pâte souple avec la farine, le fromage frais, 4 cuil. à soupe d'eau froide, les œufs et le fromage râpé.
- Peler et évider les pommes, les couper en tranches. Frotter de sel de céleri les tranches de pommes et les morceaux d'aubergines.
- Faire chauffer l'huile. Plonger les morceaux de pommes et d'aubergines dans la pâte pas trop fluide puis les disposer en les alternant sur des brochettes de bois. Faire cuire ces brochettes ainsi garnies dans l'huile très chaude.
- Lorsqu'elles sont bien dorées, les retirer avec une écumoire, les saupoudrer de persil et les tenir au chaud en attendant que toutes les autres soient cuites.

Pour accompagner: jambon cuit, salade de tomates ou sauce tomate.

Donne 4 portions.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COURS DE PIANO en français débutant en septembre. Professeur entraîné au Royal Conservatory of Music avec cinq ans d'expérience. Situé dans Saint-Vital. Pour étudiants de tous âges à partir de cinq ans. Appelez Michèle au 253-1310.
028-

RECHERCHE

RECHERCHE tutrice de français pour deux filles, en deuxième et en huitième année, débutant en septembre, à domicile après l'école. Appelez Lucille ou Gilles au 883–2152.
062-

RECHERCHE: gardienne chez moi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30. Non fumeur et doit parler français. 233–0455.
074-

CHERCHEZ-VOUS une prématernelle française? Les Tournesols a encore des places disponibles dans ses programmes préscolaires de français et de francisation, un programme pour votre enfant ayant droit à l'école française, mais qui parle peu ou pas le français. Pour s'inscrire contactez Caroline au 235–0237.
077-

J'AIMERAIS LOUER une maison très propre dans Saint-Boniface ou Norwood avec les appareils électro-ménagers: 231–2177.
078-

LA GARDERIE DE BAMBIN INC. 197, rue Kitson, recherche une T.S.E. I ou II pour faire de la suppléance. Appelez Claudette au 237–8660.
080-

À VENDRE

À VENDRE: HONDA CIVIC CX 1996 NOIRE. 17 000 $, 2 portes, hatchback, radio AM/FM, cassette, transmission automatique, seulement 16 000 km. 231–8293.
043-

À VENDRE: Maison avec haut de 2 chambres à coucher sur la rue Essex près de la rue St. Mary et d'arrêt d'autobus. Maison pour couple ou étudiants. 44 000 $. Composez le (403) 259–3437.
060-

À VENDRE: Chalet de billots (logs) à Saint-Malo, Lakeshore Drive. Terrain de 1/2 acre. 4 chambres à coucher, grande véranda. Très privé. Excellent état. Tél.: 256–0283 ou (204) 347–5139.
066-

VENTE PRIVÉE: 232, rue La Vérendrye. 81 900 $. Excellente maison de 1 1/2 étage, 1 065 pi², 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, 2 galeries en bois, garage simple. Près de l'école Taché, du Collège Louis-Riel et du CUSB. Pour plus de renseignements composez le 237–7807.
067-

À VENDRE: Maison neuve avec garage double, 1 250 pi², chauffage au gaz, lot de 100' x 150' dans le village de La Broquerie. Tél.: (204) 424–5434.
075-

À VENDRE: Agneau frais du Manitoba, prêt à congeler, livraison fin octobre, 3,25 $ la livre. Ajouter 37 $ pour l'abbattage et la boucherie. Demandez Rino Ouellette au 429–2135.
083-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. Services compris. 365 $/mois. 233–6091.
045-

À LOUER: Condo neuf de 2 chambres avec ascenseur, Saint-Boniface, près d'arrêt d'autobus, réfrigérateur, cuisinière, laveuse à vaisselle, stationnement compris. 775 $/mois, eau, chauffage, électricité et câble non compris. Libre immédiatement. 233–6748.
046-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 539, Ritchot, très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, entrée privée. Libre immédiatement. 350 $ par mois. Contactez le 233–2401.
055-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement de deux chambres à coucher; très propre, buanderie, stationnement. Idéal pour une personne ou un couple, non-fumeur. Disponible le 1er septembre. 430 $/mois, comprend tous les services, augmentation le 1er novembre à 435 $/mois. 233–3221 ou 237–3825.
056-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Idéal pour une personne, non-fumeur. Disponible le 1er septembre. 362 $/mois, comprend tous les services, augmentation le 1er novembre à 366 $/mois, 237–3825 ou 233–3221.
057-

À LOUER: Grand appartement, propre, 3 chambres à coucher, 2 étages, 2 entrées privées, stationnement pour 2 voitures, plancher de bois franc, 665 $/mois, comprend tous les services, sauf l'électricité. Composez le 255–1578.
063-

CHAMBRE À LOUER: 275 $/mois, non-fumeur, située sur la rue Tremblay. Pour information 231–1882. Demandez Benoît ou Gina.
065-

CHAMBRE À LOUER: près du Centre commercial Saint-Vital et des autobus. Personne non-fumeuse et tranquille. 325 $/mois tout compris (câble, stationnement, téléphone, laveuse, sécheuse, etc). Appelez au 254–3684.
071-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 245, boulevard Provencher, près du CUSB et centre-ville. Services d'autobus en face. Très propre et tranquille. Disponible immédiatement. Tous les services compris (-incluant l'air climatisé). Balcon. 470 $/mois. 231–3331.
072-

À LOUER: Appartements modernes, 2 chambres à coucher, avec balcon, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Chauffage au gaz, air climatisé. Situés au centre du village de La Broquerie. Loyer de 440 $ à 560 $ par mois. Tél.: 424–5435 ou 424–5097.
076-

À LOUER: À Saint-Boniface appartement très propre, 2 grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, laveuse/sécheuse et stationnement inclus. Situé à quelques minutes du CUSB. Disponible le 1er octobre. Composez après 17 h, le 1–204–367–8221.
079-

À LOUER: Rue Deschambault. Appartement moderne, 2 chambres à coucher. Propre et tranquille. Chauffage et eau compris. Buanderie. S.V.P. pas d'animaux. 480 $/mois. Comprend stationnement. Disponible le 1er octobre. Composez le 231–2800.
081-

À LOUER: Rue Deschambault. Appartement moderne. Une chambre à coucher. Tapis mur à mur. Propre et tranquille. Buanderie, stationnement, chauffage, eau et câble compris. 380 $/mois + électricité. S.V.P. pas d'animaux. Disponible le 1er octobre. Composez le 231–2800.
082-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

---

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3

Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Rhonda M. Hercus
WILDER WILDER & LANGTRY
avocats et notaires
1500 – Place One Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone: (204) 947–1456
Télécopieur: (204) 957–1368

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Cet espace est à votre disposition!



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

GRIMARD ELECTRIQUE
Installations résidentielles et commerciales
Réparations et rénovations
Appelez Louis au 885-7815
pour estimations gratuites.

Dominion Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES



En vinyle, en bois ou en aluminium

Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

PVC, en bois ou en aluminium



Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez
Claude Fiola
co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: **Better Business Bureau**

SERVICES

Azzard GRAPHICS INC

- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez
GRATUITEMENT



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

et



L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____